

L'Enseignement

Éducation
Instruction



Primaire

REVUE MENSUELLE

Organe des Ecoles primaires catholiques de la Province de Québec

SOMMAIRE

Nominations.—Souvenir historique.—Une appréciation d'Ontario.—Québec et Ontario, p. 194.

PÉDAGOGIE :—Les devoirs à domicile, *C.-J. Magnan*, p. 195.—Que fait-on à l'école chrétienne ? p. 197.—Le patriotisme à l'école, *Ant. Lesage*, p. 198.—Hygiène : La vilaine habitude de cracher partout, *Dr J.-G. Paradis*, p. 201.—Une grave décision, p. 202.—« Traité d'hygiène » du Dr J.-G. Paradis, *G.-E. Marquis*, p. 203.—Vers le passé : le Dr Labrie, p. 205.—Les primes d'encouragement, *Joséphine Samson*, p. 206.—Où en est la réforme de l'orthographe en France, *E. Faguet*, p. 206.

TRIBUNE PÉDAGOGIQUE :—La leçon de sciences à l'école primaire, p. 207.—La leçon orale, p. 208.

Le cinquantenaire de l'École normale Laval, p. 209.

MÉTHODOLOGIE :—La rédaction à la petite école, *H. Nansot*, p. 210.—Arithmétique, *J. Ahern*, p. 213.—Leçon de choses sur le pain (2e leçon), *Frs Liénard*, p. 215.—Analyse littéraire, p. 217.—Vocation du peuple canadien-français, *Mgr L.-A. Paquet*, p. 218.—A propos de colonisation, p. 219.

DOCUMENTS SCOLAIRES :—L'horticulture à l'école primaire, *O.-E. Dalairé*, p. 220.—Errata, p. 221.—Liste des instituteurs et des institutrices qui ont mérité des primes en 1905, p. 222.

LE MOUVEMENT SCOLAIRE À L'ÉTRANGER :—Iles Gilbert, p. 223.—France, p. 224.—Japon, p. 225.—Angleterre, p. 225.—Suisse, p. 225.—Pologne, p. 226.—Chine, p. 226.

DOCUMENT OFFICIEL :—Lettre du Surintendant au sujet de l'histoire du Canada.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE :—Instruction religieuse, p. 227.—Langue française : Cours élémentaire, p. 227.—Cours moyen, p. 225.—Cours supérieur, p. 232.—Enseignement spécial : Enseignement anti-alcoolique, p. 237.—Agriculture, p. 238.—Hygiène, p. 239.—Histoire naturelle, p. 240.—Enseignement ménager, p. 240.—Mathématiques : Arithmétique, p. 241.—Algèbre, p. 248.—Géométrie, p. 249.—Langue anglaise, p. 250.—Comptabilité agricole : Répartition de beurrerie, p. 251.—Erratum, p. 251.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR :—L'histoire du Canada à l'école, p. 252.—Le fort de Chambly, p. 252.—Revue mensuelle, p. 253.—Vacances de Noël et du jour de l'An, p. 253.—Erratum, p. 253.—Bibliographie, p. 254.—Histoire du Canada, p. 254.—Chronique scolaire, p. 255.—En France, p. 255.—XVe Congrès des Américanistes, p. 255.—Aux prières, p. 256.—Librairie classique, p. 256.

ILLUSTRATIONS :—Charles Lemoine, second baron de Longueuil, p. 193.—Le fort de Chambly, p. 252.

C.-J. MAGNAN, DIRECTEUR-PROPRIÉTAIRE

Boîte 162, H.-V.

Bureau : 30, rue Garneau, Québec

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'Ecole et de la Famille

C.-J. MAGNAN Propriétaire et Rédacteur-en-chef



CHARLES LE MOYNE

Second Baron de Longueuil

Fils de Charles, 1er baron de Longueuil. Né à Longueuil en 1687. Il se distingua au poste de gouverneur de Montréal (1749). Louis XV refusa de le nommer gouverneur du Canada à la mort de M. de la Jonquière : on lui préféra un Français, M. Duquesne. Occupa avec honneur la charge de commandant de la colonie par intérim. Il mourut en 1755.

Le baron de Longueuil appartenait à une famille illustre. Ses oncles : Jacques, sieur de Sainte-Hélène ; Pierre, sieur d'Iberville ; Paul, sieur de Maricourt ; François, sieur de Bienville ; Joseph, sieur de Sévigny, et Louis, sieur de Châteauguay, se couvrirent de gloire au 17e siècle. Ils comptent parmi les capitaines les plus renommés qu'ait produits le Canada.

Nominations

Le gouvernement provincial a ratifié le choix du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, en nommant M. l'abbé Edmond Déchesne, principal de l'École normale de Chicoutimi, et M. Alphonse Deléglise, professeur à la même institution.

Nos meilleurs souhaits aux nouveaux titulaires.

Souvenir historique

Le jour de Noël 1635, Champlain mourut à Québec, après une maladie de deux mois et demi. Jamais homme ne fut plus universellement regretté, ni ne méritait plus de l'être. Champlain avait un grand sens, beaucoup de pénétration, des vues fort droites, et personne ne sut mieux que lui prendre un parti dans les affaires les plus épineuses.

Il avait coutume de dire « que le salut d'une âme valait mieux que la conquête d'un empire, et que les rois ne doivent songer à étendre leur domination dans les pays infidèles que pour y faire régner Jésus-Christ. »

L'abbé C.-H. LAVERDIÈRE.

Une appréciation d'Ontario

Une Religieuse d'un des principaux couvents d'Ontario nous écrit :

« Quelles belles et bonnes choses vous nous servez dans *L'Enseignement Primaire* ! Nous en faisons notre lecture de réfectoire, puis chacune puise dans les excellents conseils que vous donnez.

« Veuillez, en plus du prix d'abonnement, recevoir nos humbles, mais très sincères remerciements.

Votre respectueuse,

Sœur St-C. »

Québec et Ontario

Il est de mode chez quelques-uns des nôtres de proclamer à tout propos que notre province est bien inférieure à Ontario en matières scolaires. Dans le dernier *Rapport des Inspecteurs de manufactures* d'Ontario par Mlle Margaret Carlyle, inspectrice, nous lisons : « Au risque d'être monotone, je veux encore répéter qu'il est étonnant de rencontrer un grand nombre d'enfants travaillant dans les manufactures sans savoir ni lire ni écrire. »—*Eighteenth Annual Report of the Inspectors of Factories for the Province of Ontario, 1905.*—Page 47.

Dans la même brochure, page 38, on lit, au sujet de la protection contre les accidents dans les manufactures, que « Ontario est encore devancée par Québec. »

PEDAGOGIE

Les devoirs à domicile

Il serait oiseux de se demander si ces devoirs sont utiles, tant la chose paraît bonne. D'ailleurs, c'est une tradition, c'est un besoin qu'on ne discute pas ou qu'on discute peu : maîtres, élèves et parents y sont habitués. Et cette tradition n'est pas, comme en mainte autre matière, une routine plus ou moins déguisée. Non. Les devoirs à domicile constituent un auxiliaire éminemment efficace dans l'enseignement primaire.

Mais pour que ces devoirs produisent tout le bien qu'on en attend, ils doivent comporter un appel sérieux à l'initiative de l'enfant. Ce dernier est doué d'une aptitude remarquable à recevoir des impressions, mais précisément en raison de cette spontanéité, le sillon tracé dans cette jeune intelligence par la parole du maître disparaît avec une décourageante facilité. C'est pourquoi l'éducateur a cherché le moyen de prolonger, chez l'élève, les impressions reçues à l'école : ce moyen c'est *le devoir à la maison*. Lorsque ce dernier est fait dans des conditions raisonnables, il laisse dans les jeunes intelligences une trace indélébile.

En outre, les devoirs à domicile constituent un excellent procédé pour habituer l'élève à produire quelque chose par lui-même ; ce procédé favorise donc dans la génération qui s'élève, le développement de cette précieuse qualité que les Anglais nomment *self help* et que nous ne cultivons peut-être pas assez.

Au reste, les parents apprécient favorablement les travaux scolaires à domicile ; bien souvent, ils mesurent leur sympathie pour l'école au travail plus ou moins sérieux—non pas plus ou moins long—auquel leurs enfants sont tenus après les heures de classe.

N'oublions pas, néanmoins, qu'il en est des devoirs à domicile comme de toutes choses : *il ne faut pas en abuser*. L'abus consiste à *surcharger* les élèves de travail, les privant ainsi d'une récréation bien méritée, après six heures de classe.

Mens sana in corpore sano (1) : voilà une règle d'éducation que l'instituteur n'a pas le droit de sacrifier.

Enfin, le travail à domicile doit satisfaire à deux conditions essentielles :

(1) « Un esprit sain dans un corps sain. »

1° Les devoirs doivent être en rapport avec la capacité de l'élève :— Si le devoir est trop facile, l'élève n'aura aucun effort à le faire et se livrera à une vaine occupation : si, au contraire, le travail est au-dessus de ses forces, l'élève ne pourra l'exécuter d'une façon convenable, de là le découragement et le dégoût de l'étude.

2° Les devoirs doivent autant que possible constituer une occupation agréable et intéressante : donc proscription de ces devoirs interminables et monotones dont l'exécution n'est, en réalité, qu'un passe-temps désagréable.

Nécessité, également, pour l'instituteur ou l'institutrice de bien choisir les devoirs à domicile, devoirs qui obligent l'élève à un travail intellectuel rationnel.

Ainsi, plus de devoirs pris au hasard sans but bien déterminé.

Les lignes suivantes, empruntées aux notes pédagogiques qui accompagnent le nouveau Programme d'études, serviront de conclusion à cet article :

« Les maîtres ne doivent pas perdre de vue que l'élève qui ne travaille pas en dehors des classes ne fait guère de progrès. C'est une vérité d'expérience et un fait incontestable

« Chaque soir, sauf de rares exceptions, les écoliers auront donc ou des leçons à apprendre ou des devoirs à rédiger.

« Mais ce supplément de travail, il importe de le proportionner à la force des enfants, de le choisir en rapport avec les matières les plus importantes de chaque cours, de le préparer judicieusement en classe, de le bien graduer, de le varier, de le rendre intéressant et aussi pratique que possible.

« Autrement, paraissant trop dur à l'élève qui a déjà beaucoup travaillé pendant la journée, il le rebuterait et le découragerait : ou, ce qu'il faut éviter, les parents eux-mêmes se plaindraient non sans raison du trop grand effort demandé à leurs enfants.

« Les maîtres manqueraient aussi le but à atteindre, s'ils négligeaient d'exercer un contrôle très actif sur les travaux à la maison. Les élèves se rendraient vite compte de cette négligence, et ils s'en autoriseraient pour se livrer à la paresse. »

C.-J. MAGNAN.



Que fait-on à l'École chrétienne

Ecrire pour la France, la lettre qui suit ne peut que nous convaincre plus fermement, si possible, du beau rôle de l'école catholique, telle que reconnue officiellement dans notre province. Écoutons la parole ardente de l'éloquent évêque de Versailles :

...Et que fait-on dans l'École chrétienne ? D'abord, aussi bien qu'ailleurs, on y distribue l'instruction profane. Nos maîtres et maîtresses sont au niveau de tous les degrés pédagogiques modernes. La statistique proclame les résultats de leurs méthodes et les fruits de leur dévouement. Partout leurs élèves font bonne figure dans les concours. Leurs succès scolaires sont assez connus pour qu'il soit inutile d'en parler longuement. L'École chrétienne donne la science purement humaine. Mais elle fait plus et mieux. Elle donne la science religieuse.

Là, dans l'École chrétienne, qu'elle soit ou maternelle, ou primaire, ou secondaire, la religion tient la place d'honneur. Dès l'asile, bien avant que soit arrivé le temps de suivre les catéchismes de la paroisse, on verse dans l'intelligence de l'enfant les premières clartés de la foi, qui ne sont pas plus hors de sa portée que les règles de la grammaire et du calcul, et qui sont pour lui d'une importance infiniment plus grande. Et, à mesure que l'écolier pénètre plus avant dans la science profane, on augmente devant sa raison épanouie l'intensité de la lumière surnaturelle.

Là, dans l'École chrétienne, apparaissent des images, des sentences, des signes matériels et sensibles qui rendent la religion présente, visible, palpable, qui la montrent importante et belle, rayonnante et sainte aux regards de l'enfance. Le crucifix, à lui seul, vaut tout un cours de philosophie. Il dit à l'écolier son origine et sa fin ; il résume toute la morale, il projette sur l'histoire la céleste clarté qui en résout toutes les énigmes.

Là, dans l'École chrétienne, on prie avant et après chaque exercice. Une mère de famille mourait dernièrement. Au moment de la mise en bière, le père désolé fit passer ses enfants dans la chambre de la défunte. Et là : « A genoux, mes enfants dit-il, prions pour votre mère » — « Papa, fit observer l'ainé, un garçon de onze ans, je ne sais pas de prières. » — « Tu ne sais pas de prières ? qu'est-ce que cela veut dire ? » Mais se reprenant avec confusion : « C'est vrai. J'ai eu le malheur de t'envoyer dans une école où on ne prie pas. Sois tranquille, mon garçon, c'est fini, et dès demain je te conduirai là où tu pourras apprendre tes prières. » Le lendemain l'enfant entra dans une école libre et chrétienne.

Là, dans l'École chrétienne, l'instruction religieuse est largement distribuée. Le catéchisme est chaque jour appris par cœur, récité, expliqué. On récite chaque semaine l'Évangile du Dimanche, et on prend souvent dans ce Livre divin les exercices de classe. Le maître et la maîtresse se considèrent comme les coadjuteurs du prêtre et les mandataires des parents, et à ce double titre s'adressant directement à l'enfant dans un langage fait à mesure, ils lui

insinuent peu à peu, goutte à goutte, la science de la religion. Ils la lui donnent à l'école. Ils le conduisent au catéchisme de la paroisse. Ils le conduisent aux offices de l'Église, à la messe et aux vêpres du dimanche, et ils sont là, dans le temple, présents au milieu de leurs élèves, non seulement pour assurer le bon ordre, mais pour s'associer avec leurs chers écoliers aux prières et aux chants liturgiques.

Là, dans l'École chrétienne, les livres de prix sont choisis avec soin. On élimine impitoyablement les livres mauvais qui attaquent la religion directement, et les livres dangereux qui gardent sur elle un silence affecté et systématique, par exemple les manuels d'histoire dans lesquels le venin se glisse sous les apparences de la modération, et ces livres de lecture où tout se trouve, sauf les noms adorables de Dieu et de Jésus-Christ. On adopte de préférence et on met dans la main des enfants des livres rédigés dans un esprit chrétien, par exemple des arithmétiques qui comptent aussi bien les choses chrétiennes que les choses profanes, des géographies et des atlas qui mentionnent les évêchés aussi bien que les départements, des histoires de France qui assignent au catholicisme sa place prépondérante et glorieuse dans nos annales, des recueils d'exercice où les maximes chrétiennes brillent au premier rang.

Là, enfin, dans l'École chrétienne, la religion est toujours en tout, non seulement respectée, mais glorifiée. Elle anime les conversations du maître et le travail de l'élève. Elle vivifie tout, le calcul et les règles des participes, les leçons les plus indifférentes. Elle pénètre la vie et l'enseignement scolaire, comme le sel qui assaisonne tous les mets. Elle n'est pas un des nombreux éléments de l'école ; elle en est l'âme. »

Le patriotisme à l'école

3^e Article

Quel moyen est meilleur pour former un peuple patriote, que l'enseignement à la petite école du culte de la patrie ? Les impressions du jeune âge sont profondes et durables. L'enfant à qui on aura inculqué l'amour national, en vieillissant deviendra un patriote. C'est pourquoi à l'école, donnons aux élèves l'amour du pays : nulle part mieux que là, il est possible de former des Canadiens français qui seront Canadiens français partout et toujours.

Maintenant, nous ne devons pas croire que c'est la moitié des heures de classe qu'il faut consacrer à ce sentiment : ce sont toutes les heures de la journée. Voici comment. Excepté une petite demi-heure par semaine pour étudier spécialement les principaux rouages de notre organisation gouvernementale, je ne veux pas de temps exclusivement consacré à l'enseignement du patriotisme. Ce que je veux, c'est que tout notre enseignement soit imprégné de l'idée nationale.

Ici, qu'on me permette une digression. Dans mes deux premiers articles, je n'ai prononcé qu'incidemment les noms de Dieu, de religion. Je tiens à déclarer que je ne veux pas à l'école substituer le culte de la patrie à celui de Dieu. Les deux s'accordent admirablement, surtout pour nous, en considérant les immenses services qui nous ont été rendus par la religion catholique et ses ministres à toutes les époques de notre existence nationale. L'instituteur chrétien peut facilement renforcer le sentiment patriotique par le sentiment religieux et vice versa. Je veux donc faire pratiquer intégralement la devise : Religion et Patrie.

L'enseignement de la langue se prête aisément aux théories que j'énonce. En choisissant les dictées où l'on parle du Canada français, les dictées signées par nos littérateurs, les élèves apprendront tout aussi bien l'orthographe que si on leur donne à écrire des anecdotes importées. Il s'agit d'analyse, pourquoi toujours emprunter nos phrases à l'étranger, au lieu de prendre ou de faire une phrase vantant un de nos héros, un homme qui nous a rendu des services signalés, etc., etc. Pourquoi ne pas faire de même pour les exemples en rapport avec les règles de grammaire ? Il est question d'une narration, que le sujet soit du pays ; d'une description, que l'on décrive les mille et mille beautés sans cesse sous nos yeux. Qu'il en soit toujours ainsi et les progrès de la langue ne seront pas moins rapides, car nous aurons enseigné le patriotisme sans avoir enlevé un seul moment à l'objet principal : nous aurons fait d'une pierre deux coups. Ici nous sommes heureux de déclarer que *L'Enseignement Primaire* prêche d'exemple depuis longtemps.

Vous enseignez l'arithmétique, la science qui récompense ses fidèles par la vision d'une parcelle de la vérité pure, mais qui est réputée par son manque de sentiment. Il est cependant possible d'en tirer profit par le choix des problèmes. Exemple : Un arpent de terre au Canada a rapporté tant à son propriétaire et l'exploitation a coûté tant ; aux États-Unis ou ailleurs, la même étendue de terrain a produit tant et les frais d'exploitation ont été de tant ; ayant eu soin de choisir des exemples où les chiffres sont véridiquement en notre faveur, vous pouvez demander aux élèves : De combien par arpent les profits du propriétaire canadien surpassent-ils ceux du propriétaire américain ? Autre exemple : Un ouvrier, à l'étranger, gagne \$2.00 par jour, il paye \$6.00 par semaine de pension, et l'habillement lui coûte en moyenne \$1.50 par semaine ; ici l'ouvrier gagne \$1.50 par jour, il peut se pensionner à \$3.00 par semaine et s'habiller au coût de \$1.00 par semaine ; où, pour l'ouvrier, est-il plus avantageux de vivre ?

Toutes les mathématiques se prêtent à des problèmes insinuant les avantages de notre pays sur les autres. Vous saisissez l'effet produit sur des jeunes gens par de telles comparaisons. Inconsciemment ils perdent l'idée qu'ailleurs on gagne plus, et s'attachent davantage au sol natal. Les mathématiques n'en ont pas souffert, et je crois que cette tactique n'est pas un péché contre la courtoisie internationale. Dans tous les cas, c'est moins grave que le fait relaté dernièrement par les journaux. Certains bouchers américains, pour flatter le palais de leurs compatriotes, importent des viandes canadien-

nes. Comme les droits de douane sont assez élevés sur le bétail, ces viandes doivent être vendues très cher aux États-Unis. De là naît la difficulté qu'on a tournée en escomptant à nos dépens l'orgueil national américain. Aussi voit-on devant les étaux de ces bouchers, les beaux roast beef du bétail canadien sur lesquels on a mis des pancartes annonces : Bœuf américain, 30 cts la livre ; et à côté les steak de bétail américain sur lesquels on peut lire : Bœuf canadien, 15 cts la livre.

L'étude de l'histoire est essentiellement capable de développer les sentiments patriotiques. Nous croyant tous d'accord, je ne fais que la mentionner.

Avec la géographie, nous arrive l'occasion de faire admirer les beautés et les richesses naturelles du pays, son climat, sa situation avantageuse, etc.,

L'enseignement du catéchisme apporte sa large part au développement des sentiments nationaux. En effet, un homme religieux se fait un devoir d'aimer sa patrie, de l'aider dans la mesure de ses forces, à briller parmi les autres patries.

Vous le voyez, avec un peu de bonne volonté, toutes les matières du programme d'étude sont susceptibles de devenir des instruments patriotiques. Or, comme la classe enseignante a prouvé son patriotisme et sa très grande bonne volonté, j'ose espérer qu'un effort sera fait pour réaliser les théories que je viens d'énoncer. La question est très importante et doit être considérée sans délai, car une grande indifférence se répand dans le peuple à propos des questions d'un intérêt vital pour notre nationalité. Si comme autrefois le patriotisme était réchauffé par les guerres et les grandes démonstrations qui s'ensuivent, il ne serait pas nécessaire d'enseigner le patriotisme. Mais nous vivons dans la paix ou dans un calme apparent, les luttes sont pacifiques et n'émeuvent pas l'âme du peuple, qui, lui, ne s'éveille qu'au bruit des démonstrations. Alors c'est l'école qui doit pénétrer l'enfant de l'amour de la patrie, afin d'empêcher qu'un jour nous nous trouvions une nation matérialiste, une nation sacrifiant au dieu Dollar, une nation qui n'en est plus une. L'école ne devra pas se borner à nous enseigner comment éviter le mal, elle devra nous pousser vers le bien, vers notre idéal ; c'est-à-dire, nous préparer à jouer le grand rôle que la Providence sans doute nous destine sur la terre d'Amérique. Car c'est la croyance de beaucoup et c'est la mienne que Dieu, si nous sommes fidèles aux desseins qu'il a fondés sur nous, ne nous a pas tirés presque miraculeusement de tous les dangers que nous avons courus jusqu'aujourd'hui, pour nous laisser nous noyer dans le flot des autres nationalités qui envahissent de plus en plus notre pays. Pour jouer notre rôle, en tant que nation, il nous faut exister, et nous n'existerons comme nation que si nous sommes patriotes. Donc à l'école nous cultiverons les plus belles fleurs du patriotisme et avant très longtemps tout le peuple possédera ce qui est essentiel pour former un jugement droit au moment des campagnes électorales : connaissance des devoirs, dignité personnelle, horreur des scandales publics. Le professionnel exercera sa profession sans doute pour gagner sa vie, mais il aura un second stimulant, garder le rôle prépondérant pour ceux de sa race

dans la profession qu'il aura embrassée. L'industriel et le financier ne travailleront pas seulement pour le pécule. Ils idéaliseront ce qui est le plus réaliste : l'argent. On ne laissera pas enlever nos ressources naturelles ; nos industries seront plus encouragées ; nos capitaux resteront de préférence au pays, et ce dans le but d'aider par les moyens économiques, notre nationalité à tenir un meilleur rang parmi les autres.

Le fils du cultivateur estimera la beauté et la noblesse de la profession de son père, la paix et le bonheur qu'apporte cette profession à celui qui s'y livre ; en connaissant les richesses et les charmes du sol natal, il s'y attachera davantage, perdra l'idée de s'expatrier et son affection pour la patrie en sera fortifiée.

Le fils de l'ouvrier sera formé en vue des diverses occupations parmi lesquelles il devra faire un choix, occupations dont il saura tirer avantage pour ses compatriotes, s'il est de bonne race. Cependant, que toujours l'on fasse entrevoir au citadin la vie libre des champs, et si possible qu'on en fasse un colon bénissant celui qui lui aura révélé l'existence heureuse réservée au laboureur, amant de la terre.

Vous le voyez, il est possible que tout le monde apporte son contingent à la cause commune : la grandeur et la gloire de la nation canadienne-française. La pratique de ce possible, voilà mon but ; car c'est mon rêve le plus doux que les Canadiens français soient en tout, partout et toujours dignes de leurs ancêtres.

Novembre 1906.

ANT. LESAGE.

HYGIENE

« LA VILAINE HABITUDE DE CRACHER PARTOUT »

MONSIEUR LE DIRECTEUR DE

« *L'Enseignement Primaire* »,

Monsieur,

Le Conseil provincial d'hygiène a, tout dernièrement, édicté une mesure d'une très grande importance. Cette nouvelle loi, hâtons-nous de le dire, est destinée à produire les plus heureux résultats, et ces heureux résultats, nous en bénéficierons non pas dans un an, dans un mois, mais tout de suite. Nous aurons tous l'avantage de jouir des heureux effets de cette loi hygiénique et humanitaire. Nous voulons parler de la loi qui défend de cracher sur les trottoirs, sur la chaussée dans les endroits publics, sur le plancher des édifices publics, églises, théâtres, et surtout à l'école. Cette grossière habitude de cracher partout et sur tout, condamnée par les convenances et par la propreté la plus élémentaire, est un crime aux yeux de l'hygiène. Nous nous réjouissons donc bien fort de voir cette loi inscrite dans nos statuts et nous félicitons qui de droit pour avoir accompli cette bonne action.

Il est démontré, et cela de la manière la plus évidente, que le crachat est le véhicule qui fixe et qui transporte la plupart des maladies à germes dont on puisse être atteint.

Toutes les sociétés médicales, tous les congrès de médecins et d'hygiénistes, tous les économistes et les philanthropes ont insisté auprès des pouvoirs publics de tous les pays pour obtenir des mesures légales contre les propagateurs de la contagion de quelque nature qu'elle soit, par le crachat. Si le crachat contaminé est une cause immédiate de propagation de la maladie, on combattra donc cette cause en empêchant l'expectoration d'être distribuée à droite et à gauche, un peu partout. C'est là le but de la mesure sanitaire édictée par le « Conseil provincial d'hygiène. »

Nous le répétons, cette mesure est destinée à produire les plus heureux résultats, mais pour arriver à cette fin, il faut qu'elle soit appliquée avec prudence, avec tact, mais avec fermeté.

Nous prions les instituteurs de ne négliger aucune occasion de prêcher cette belle et saine croisade à leurs élèves.

Le professeur Letulle disait à ses élèves de la Faculté de Paris, que si, par un coup de magie, tous les habitants d'une ville, d'une région, d'un canton, cessaient d'un commun accord de cracher par terre pour le restant de leurs jours, et s'ils pouvaient imposer à leurs descendants la même propreté pratique, on peut affirmer que la mortalité par la tuberculose pulmonaire deviendrait une exceptionnelle rareté.

Mais pour qu'une pareille révolution se produise, il faudra du courage et de la persévérance de la part des pouvoirs publics, et beaucoup de bonne volonté de la part des individus.

Nous espérons que nous ne serons pas au-dessous de la tâche.

J.-G. PARADIS.

M. D.

Montmagny, novembre 1906.

Une grave décision

Nos lecteurs se rappellent qu'en 1904, le juge McMahon d'Ottawa se prononçait en faveur de David Gratton (poursuivant), de la capitale fédérale, et obligeait les Frères des Ecoles chrétiennes de se pourvoir d'un brevet de capacité avant de se livrer à l'enseignement.

L'un des ministres fédéraux, l'honorable R.-W. Scott, ne craignit pas de déclarer, dans le temps, au *Globe* de Toronto :

« La décision donnée récemment par le juge McMahon, si elle est maintenant, serait une violation de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. »

Forts de leurs droits, les Frères en appelèrent au Conseil privé d'Angleterre. Ce tribunal a rendu cette décision : « Les Frères des Ecoles chrétiennes n'ont pas le droit d'enseigner dans les écoles d'Ontario, sans être munis d'un brevet de capacité et sans avoir, au préalable, subi les examens prescrits par le Ministère de l'Éducation. »

Cette décision très grave du tribunal anglais contredit formellement la loi des écoles séparées d'Ontario (1863). Dans cet acte, il est dit « que des instituteurs déjà qualifiés par la loi, soit dans le Haut, soit dans le Bas-Canada, le sont aux fins du présent acte. »

Or, par la loi du Bas-Canada, les Frères avaient le droit d'enseigner sans subir d'examen : leur certificat de religieux tenait lieu d'un permis officiel ; ils jouissaient de l'équivalence : cette loi est encore en vigueur dans la province de Québec.

Le Conseil privé, par son récent jugement, porte donc atteinte à des droits acquis et modifie profondément le système des écoles catholiques d'Ontario.

“Traité d'hygiène”

A l'usage de l'école primaire, par le Dr J.-G. Paradis

Voici un petit volume qui vaut bien des gros livres. Il serait à désirer qu'à l'avenir il se trouvât dans toutes les écoles de cette province.

Le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, à sa session du mois de mai dernier, l'a approuvé et recommandé comme livre du maître.

Formé d'un peu plus de cent pages, ce traité renferme une somme considérable de conseils d'hygiène, donnés sous une forme très simple, exempte d'expressions techniques arides, sans manquer cependant d'élégance et de clarté. La facture générale est d'une lecture facile et agréable ; les divisions de la matière sont alignées dans une suite logique ; l'hygiène de l'école, entre autres, occupe un espace assez étendu, et est donnée dans sept leçons très instructives ; les deux derniers chapitres sont consacrés à démontrer les effets funestes des alcools sur la constitution, et les ravages causés par la tuberculose et la consommation pulmonaire—cette peste blanche, comme on l'a dénommée, qui fait tant de victimes parmi les nôtres.

Bref, ce petit manuel est à lire et à étudier avec profit, du commencement à la fin.

Je n'apprendrai rien de nouveau aux lecteurs de *L'Enseignement Primaire* en leur disant que M. le Dr Paradis manie la plume avec autant d'aisance que le bistouri, et que les secrets de l'art épistolaire lui sont aussi familiers que ceux du clavier.

Si, après ces louanges, méritées d'ailleurs, il se trouvait encore des incrédules (ce que je souhaiterais jusqu'à un certain point) je leur conseillerais d'en avoir le cœur net, en allant aux preuves.

* * *

Après ces courtes notes bibliographiques, je crois qu'il est opportun d'ajouter quelques considérations sur l'enseignement de l'hygiène dans nos écoles.

Et tout d'abord, qu'est-ce que l'hygiène ? Un médecin éminent l'a ainsi définie : « C'est la science qui étudie les rapports de l'homme avec le monde extérieur et les applications utiles qui peuvent résulter de la connaissance exacte de ces relations. » Pour parler un langage plus simple, conformément au *Petit traité d'hygiène* du Dr Paradis : « C'est la science qui nous enseigne à conserver notre santé. » ou encore, qui a pour but d'assurer le développement régulier et complet de l'individu et de l'espèce.

Il faut bien avouer que jusqu'à ces dernières années, l'étude de cette science avait été malheureusement trop négligée dans nos écoles. Naguère encore, elle ne s'enseignait que dans les facultés de médecine. Heureusement que les temps sont changés et aujourd'hui elle est inscrite au programme d'études pour les écoles pri-

maires. Les instituteurs sont tenus de l'enseigner aux élèves, à partir de la troisième année du cours primaire élémentaire.

L'école, la petite école de nos campagnes, j'entends, est incontestablement le foyer le plus propice pour aider à la diffusion des prescriptions de la science de l'hygiène. Ses progrès ne passeront dans la pratique, et les populations n'en auront le bénéfice que le jour où tout le monde connaîtra au moins les règles fondamentales de l'hygiène et en sentira l'importance.

Si la santé, privée ou publique, est un des biens les plus essentiels, l'enseignement de l'hygiène est un des plus nécessaires qui puissent être—je dirais même, le plus nécessaire, après l'enseignement religieux et civique.

Et, comme le dit l'abbé Camille Roy, auteur de la préface du *Petit traité d'hygiène* : Monsieur Paradis n'a donc presque pas dépassé la limite d'un raisonnable enthousiasme pour la science qu'il a si soigneusement étudiée, quand il écrit : « De même que la santé est le premier des biens, de même, l'hygiène est la première des sciences. »

Notre programme d'études primaires, qui a été révisé il y a une couple d'années, était déjà si chargé que le Comité catholique n'a pu accorder à cette science tout l'espace que requièrent les médecins-hygiénistes.

C'est un peu épisodiquement que les instituteurs sont appelés à glisser des conseils pratiques d'hygiène parmi les notions qu'ils doivent donner sur l'homme, ses organes et ses fonctions vitales. Cet enseignement peut fort bien se donner sous forme de leçons de choses, comme celui des éléments des sciences physiques et naturelles.

Les instituteurs trouveront, à la page 115 du *Manuel de l'instituteur*, le sommaire renfermant les notions d'hygiène qu'ils sont tenus d'enseigner à chaque degré du cours primaire, accompagnées de notes pédagogiques appropriées.

Ce programme, bien qu'élémentaire en soi, tend à répandre par la voie la plus large et la plus sûre, des connaissances pratiques sur les soins généraux de propreté corporelle ; sur les aliments, les vêtements ; sur l'habitation dans ses conditions générales, comme le chauffage, l'éclairage, la ventilation ; sur les premiers soins à donner en cas d'accidents ; sur les précautions à prendre en cas d'épidémie ; sur les notions simples et pratiques d'anatomie et de physiologie de l'homme, etc.

On ne saurait trop insister, à l'école primaire, où souvent la fréquentation est très nombreuse, sur la propreté corporelle, comme étant un des facteurs les plus importants dans l'hygiène privée. Trop souvent ces soins sont négligés et l'on s'étonne ensuite que des enfants aient une santé débile, dans certaines familles. Sans entrer dans les détails que le cadre de cet article ne justifierait pas, on me permettra de signaler le peu d'importance que l'on donne chez les enfants aux soins de la bouche, des dents. Il serait temps aussi que l'on détruisit, à commencer dans la famille et plus tard, au pensionnat, des préjugés d'éducation qui font que l'on néglige à dessein certains soins intimes, des plus nécessaires cependant, et qui, dans maintes occasions, sont la cause de graves maladies et d'infirmités incurables.

L'école reçoit l'enfant au moment où il est en pleine croissance, en voie d'évolution perpétuelle ; il est donc essentiel que l'on s'occupe de son développement physique dans une juste mesure. L'importance de l'enseignement de l'hygiène ne saurait donc être contestée.

Une école bien tenue doit être, à tous les points de vue, pour les élèves qui la fréquentent, l'apprentissage de sa vie.

Relativement à l'hygiène, l'instituteur devra prendre tous les moyens possibles

à sa disposition, pour donner aux enfants des habitudes de propreté qu'ils conserveront au sortir de l'école.

*
* *

Pour en revenir au point de départ, je suis d'avis que le *Petit traité d'hygiène* du Dr J.-G. Paradis ne saurait être trop répandu dans nos écoles et ensuite dans les familles où il est appelé à faire son œuvre bonne et salutaire.

Si les instituteurs veulent s'en donner quelque peu la peine, et le passé (leur passé de dévouement) est la meilleure garantie de l'avenir, dans quelques années, les connaissances d'hygiène, élémentaires au moins, seront répandues dans le public, qui se fera un devoir de les mettre en pratique, quand il en comprendra toute l'importance.

Les institutrices, plus encore que les instituteurs, peut-être, en étudiant bien et en enseignant cette science, y puiseront des renseignements qui leur seront des plus utiles plus tard, dans un autre milieu, puisque la plupart d'entre elles ne font que passer dans cette carrière pour aller, ensuite, fonder un nouveau foyer.

A l'école même, les instituteurs et les institutrices, par l'application intelligente de ces principes de l'hygiène, aideront puissamment au développement normal des facultés intellectuelles et du corps des enfants qui leur sont confiés : suivant l'idée exprimée par Juvénal dans cet axiome connu de tous : *Mens sana in corpore sano*, ils formeront des générations d'hommes à l'esprit sain dans un corps sain.

G.-E. MARQUIS,

Insp. d'écoles.

Québec, novembre 1906.

Vers le passé

A TRAVERS LES ANNALES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU CANADA

II

Le Dr Labrie

Parmi les Canadiens d'autrefois qui se firent les apôtres de l'éducation, rappelons le Dr Jacques Labrie. Né à St-Charles de Bellechasse en 1784, il étudia au Séminaire de Québec, devint député et mourut à Saint-Eustache en 1831. M. Labrie était médecin. A sa mort, Papineau dit, en Chambre : « Le Dr Labrie a senti toute l'importance de l'éducation : il l'a propagée tant que ses moyens le lui ont permis. Il a fait d'énormes sacrifices pour l'éducation du peuple. »

De son côté, le Dr Meilleur, premier surintendant de l'Instruction publique, a écrit ce qui suit : « Jacques Labrie, de Saint-Eustache, avait établi des écoles supérieures en cette paroisse, l'une pour les garçons tenue par M. Paul Rochon et l'autre pour les filles tenue par plusieurs personnes du sexe. Il les dirigeait toutes deux et prenait part à l'enseignement avec autant de zèle et de talent que de succès.

« Son école de filles était une véritable école normale ; et les examens publics de ces deux écoles étaient regardés comme autant de fêtes littéraires et scientifiques auxquelles les amis de l'éducation de l'endroit, de tout le voisinage, et surtout de la ville de Montréal se rendaient en foule.

« J'ai rencontré, ajoute-t-il, dans le cours de mes visites en qualité de surintendant de l'éducation, quelques institutrices qui avaient été formées à l'école du Dr Labrie, et je puis dire qu'elles faisaient preuve de connaissances approfondies dans les branches d'instruction qui étaient de leur ressort, et d'un grand talent dans l'enseignement et la tenue de leurs écoles respectives. (*Mémorial de l'Éducation*, p. 193.)

M. l'abbé Auguste Gosselin a publié une très jolie *Vie* du Dr Labrie, sous le titre : *Un bon patriote d'autrefois*.

Les primes d'encouragement

Que les membres du corps enseignant se rassurent, car grâce à la générosité et à l'esprit de justice de nos ministres provinciaux, qui ont biffé les mots « sans interruption » de l'arrêté ministériel de l'automne dernier, relatif aux primes, les instituteurs et les institutrices peuvent maintenant retirer leur prime d'encouragement, pourvu qu'ils aient enseigné pendant quinze ou vingt années consécutives ou non-consécutives, dans les écoles sous contrôle ou dans les écoles congréganistes.

Il n'est pas nécessaire qu'ils aient quitté l'enseignement pour cause de maladie, pourvu qu'ils soient brevetés et qu'ils aient enseigné pendant quinze ou vingt années, comme il est dit plus haut, cela suffit.

Qu'ils ne s'alarment donc plus à la pensée que leur prime leur sera refusée, s'ils quittent temporairement l'enseignement, lorsqu'on leur rend la vie trop dure, qu'on ne leur offre pas un salaire ou une maison d'école et une maison de pension convenables, et que la crainte de perdre leur prime ne les incite plus à s'engager au rabais.

JOSÉPHINE SAMSON,

Présidente de l'Association des Institutrices.

698, rue Albert, Montréal.

Où en est la réforme de l'orthographe en France

M. Emile Faguet, de l'Académie française, résume ainsi la question :

La longue élaboration de la Réforme de l'orthographe touche à son terme. Le ministère, il y a deux ans, a constitué une commission qui a proposé des modifications profondes. L'Académie française, consultée par le ministère de l'Instruction publique, a adopté un petit nombre de modifications qui n'ont pas paru suffisantes au ministère. Le ministère a constitué une seconde commission, qui a proposé moins de modifications que la première commission et beaucoup plus que l'Académie. Ce sont ces modifications de la seconde commission qui vont être soumises au Con-

seil supérieur de l'Instruction publique. Ces modifications de la seconde commission sont les suivantes, sommairement présentées :

1. Suppression de presque toutes les doubles lettres qui ne se prononcent pas. « Accumulation » devient *acumulation* ; mais « accident » reste *accident*, parce que le premier *c* a un son et le second *c* un autre.

2. Francisation de la plupart des mots grecs. « Télépathie » devient *télépatie* ; « labyrinthe » devient *labirinte*.

3. G devient J là où il se prononce comme J. Là où il restera, il aura toujours le son qu'il a dans GA. On continuera d'écrire « goudron », n'en doutez pas ; mais on écrira *jendarme* et l'on écrira *gajure*.

4. L'X marque du pluriel disparaîtra et l'on écrira *des fous hébreus*, précisément parce qu'on écrit : *des fous*.

Voilà, à peu de chose près, toute la réforme.

Je la trouve par un bout trop radicale et par un autre bout, trop timide. J'aurais voulu, comme on peut le savoir, la borner à la suppression des doubles lettres dans tous les cas où les deux lettres ont le même son, mais en supprimant « toutes » ces doubles lettres-là ; — et à la francisation des mots grecs ; mais en supprimant « tous » les mots grecs. La commission, maintenant quelques doubles lettres ayant le même son et ne francisant que « la plupart » des mots grecs, me paraît donc trop timide.

Mais je n'aurais pas voulu le J à la place du G quand le G a le son du J. Je ne veux point dire que cette réforme ne soit pas raisonnable ; elle l'est pleinement. Seulement elle étonne un peu ; elle fait crier. Ecrire : « Ces bonnes *jens* ont été molestées par les *jendarmes* » choquera un peu trop pendant un certain temps.

Je n'aurais pas voulu non plus de l's remplaçant l'x comme signe du pluriel. Il y a un si grand nombre de mots qui, au pluriel, présentent cet *x* que l'œil y est habitué et qu'écrire : *des feus*, *des vieus*, *des aïeus*, *des vœus* » paraîtra singulièrement barbare.

De même j'étais partisan de la francisation de tous les mots grecs. C'était le plus pressé ; parce que les Français qui ne savent pas le grec mettent toute leur vie à apprendre ou plutôt à ne jamais apprendre complètement l'orthographe des mots tirés du grec. Il y avait donc urgence à « racler », comme disait Ronsard, tous ces *th*, *ph*, *y*, *ch* (prononcé *k*), qui sont un supplice des mémoires.

TRIBUNE PEDAGOGIQUE

La leçon de sciences à l'école primaire

L'Ecole française reproduit une circulaire de l'inspecteur d'académie du Cher où l'on traite ce sujet d'une façon très pratique :

« Voici comment la leçon de sciences doit être conduite :

Les différents paragraphes du plan seront développés successivement, non par voie d'exposition interrompue, mais sous la forme de leçon de choses, qui n'est qu'une combinaison de la méthode active et de la méthode intuitive ou enseignement par l'aspect. Dans ce mode d'exposition, l'élève est associé intimement à l'œuvre du maître, ses facultés d'attention et de raisonnement sont sollicitées à chaque instant au moyen de questions posées sur les choses (objets, appareils, échantillons, dessins) réservées pour les besoins de la leçon ; de sorte qu'en réalité, c'est l'élève qui fait la

leçon ; le maître n'est là que pour le guider, le redresser, le ramener quand il s'écarte ; en un mot pour le diriger. Profitant de l'ardent désir de voir, de toucher, d'expérimenter, qui se trouve en général chez l'enfant, il met entre ses mains, sous ses yeux, les objets de la leçon, ou même la représentation de ces objets ; il s'assure qu'il sait les comprendre, les observer et en fixer, par des expressions nettes et précises, les caractères essentiels. Ainsi d'une part, montrer, faire observer, toucher et expérimenter ; d'autre part faire agir, faire chercher et amener à découvrir, tel est le rôle du maître dans la leçon de choses.

La leçon aura donc le caractère d'un entretien familier du maître avec ses élèves sur des objets montrés ou sur des expériences réalisées ; cet entretien sera simple, dépourvu d'expositions trop techniques ou trop scientifiques.

Les expériences, qui doivent être simples, peu coûteuses et n'exiger qu'un net matériel facile à organiser, seront préparées et essayées avant la leçon. On rejettera celles qui ne sont pas saisissables et convaincantes, en un mot concluantes ; il est indispensables, en effet, que le fait à vérifier soit mis nettement en évidence, de manière que les élèves puissent tirer eux-mêmes les conclusions. Elles auront lieu au cours de la leçon, à moins qu'elles ne soient trop longues, que les circonstances ne soient pas favorables à leur réalisation ou que leur nature ne permette pas de les faire en classe.

Quant aux observations qui, avec les expériences, doivent servir de point d'appui à la leçon, elles seront faites soit en classe, au moyen des collections de musées scolaires, quand il s'agit des phénomènes naturels et des faits journaliers de la vie agricole.

Le maître ne devra passer d'un paragraphe au suivant—et c'est là une recommandation essentielle—qu'après s'être assuré par des interrogations de contrôle que ce paragraphe a été saisi et bien compris par la majeure partie des élèves, et après l'avoir résumé en termes clairs et précis, écrits au tableau noir. Le résumé sera ainsi composé, au fur et à mesure de l'avancement de la leçon ; selon le cas, il sera constitué soit par quelques phrases courtes, faciles à comprendre et à retenir, soit par un tableau synoptique. Il sera copié sur les cahiers des élèves et appris par cœur ; au début de la leçon suivante, ils auront à en rendre compte, en justifiant les idées et en expliquant les faits qu'il comporte. »

La leçon orale

Un inspecteur primaire, en France, publie des notes d'inspection dans *L'Ecole et la Famille*. Nous en détachons le passage qui suit :

« Il faut espérer qu'on ne trouvera bientôt plus d'instituteurs indignes de ce nom, faisant apprendre par cœur et réciter mot à mot grammaire, histoire, géographie, etc., sans même apporter un peu de lumière dans les textes étudiés ; suivant page après page l'ordre du livre, sans s'inquiéter ni de la force des élèves, ni du programme et de la répartition trimestrielle, dictant et faisant apprendre par cœur de prétendus résumés de leçons qui n'ont pas été faites ; en un mot, considérant leurs élèves comme des perroquets ou de petites machines à apprendre et à répéter.

Ce qui manque encore trop souvent, c'est la véritable leçon orale, cette cause-rie suggestive, dans laquelle maîtres et disciples interviennent à tour de rôle, le premier se bornant le plus possible à guider les seconds, pour les amener à trouver par eux-mêmes, en un mot, se préoccupant de faire apprendre, mais avant tout de faire comprendre et de cultiver l'intelligence. Beaucoup de maîtres ne savent pas se débarrasser suffisamment de la tutelle du livre. Certes, le livre a du bon, et ce n'est pas moi qui voudrais le condamner. Je dirai même qu'il est indispensable ; mais je voudrais lui voir réserver le second rôle, alors que trop souvent il tient le premier et qu'en certaines écoles, heureusement rares, il est à peu près tout. Il faut que l'enfant comprenne : c'est la tâche du maître d'arriver à ce résultat. Il faut ensuite qu'il étudie pour retenir ; ce second but, non moins indispensable que le premier, est la tâche de l'élève lui-même, et il lui faut le livre pour s'en acquitter. »

Le cinquantenaire de l'École normale Laval

C'est le lundi, 12 mai 1857, que fut inaugurée à Québec, dans le vieux Château Saint-Louis, l'École normale Laval.

Il y aura donc cinquante ans en mai 1907 que cette maison ouvrait ses portes aux jeunes gens désireux de se consacrer à l'enseignement.

Les anciens élèves de l'École normale Laval désirent célébrer le premier cinquantenaire de leur Alma Mater avec éclat. Voilà pourquoi plusieurs d'entre eux se sont réunis le 25 octobre dernier, sous la présidence du Dr Ahern, professeur à l'Université Laval.

MM. J.-B. Cloutier et Laurent Simoneau, comme doyens des anciens élèves de l'École normale Laval, approuvent grandement l'idée de célébrer le cinquantième anniversaire de la fondation de leur Alma Mater, et proposent en conséquence qu'un comité exécutif soit formé pour voir à l'organisation des fêtes.

M. C.-J. Magnan propose, secondé par M. L.-A. Vallée : « que le comité exécutif soit composé de MM. Frs Parent, le Dr Ahern, Charles Angers, C.-E. Tanguay, J.-B. Morissette, F.-X. Drouin, Ed. Rousseau, B.-A. Marier, P. du Tremblay, L.-N. Francœur ; MM. les abbés P. Gignac et A. Caron ; MM. les inspecteurs d'écoles G. S. Vien, L. Bergeron et G.-E. Marquis ; MM. les instituteurs P. Goulet, T. Simard, S.-E. Dorion ; MM. les professeurs J. Ahern, C.-J. Magnan, J.-D. Frève, N. Tremblay, Th. Blais, Chs.-A.-Lefèvre, G. Gagnon ;

« Que ce comité soit autorisé à élire ses officiers, à fixer la date et le quorum de ses réunions ;

« Que ce comité soit chargé de l'organisation des fêtes du cinquantenaire de l'École normale Laval ;

« Que les officiers de l'assemblée générale soient *ex officio* membres de ce comité ;

« Que ce comité ait le pouvoir de s'adjoindre des membres ;

« Que ce comité fasse rapport à l'assemblée générale. »

M. G.-S. Vien, secondé par M. Cyr. Labrecque, propose que M. l'abbé Th.-G. Rouleau, Principal de l'École normale Laval, soit choisi comme patron des fêtes du cinquantenaire.

Le comité exécutif des fêtes du cinquantenaire a tenu sa première assemblée le 1er novembre. Étaient présents :

M. les abbés J. Gignac et A. Caron ; MM. F.-X. Drouin, C. R., J.-B. Morissette, Ed. Rousseau, G.-E. Tanguay, J.-N. Francœur, J. Ahern, C.-J. Magnan, J.-D. Frève, N. Tremblay, Th. Blais, G.-S. Vien, G.-E. Marquis, S.-E. Dorion, P. Goulet et Antoni Lesage.

Tous les officiers furent élus par acclamation : M. C.-J. Magnan, président ; G.-S. Vien, vice-président et Antoni Lesage, secrétaire.

On discuta les diverses questions se rapportant à l'organisation des fêtes projetées, et comme conclusion l'on nomma un sous-comité chargé de préparer le programme de ces fêtes.

Ce sous-comité s'est réuni le 4 novembre. Les grandes lignes du programme des fêtes, telles que tracées par le sous-comité, ont été soumises au comité exécutif à sa deuxième réunion, le 15 novembre.

Nous espérons pouvoir publier le programme complet dans la livraison de janvier.

Dès maintenant, tous les anciens élèves de l'École normale Laval sont priés de communiquer leur adresse au secrétaire du comité exécutif, M. Ant. Lesage, École normale, Québec.

METHODOLOGIE

La rédaction à la petite école

Maitre.—Mes enfants, aujourd'hui, je vais vous raconter une petite conversation que la petite Lucie a eue avec sa mère. Ce sera le sujet de votre devoir de rédaction.

Lucie était une petite fille au bon cœur. Elle était allée avec sa mère à la ferme de X.... C'était le jour où l'on tondait les moutons.

—« Que c'est méchant de dépouiller ainsi ces pauvres bêtes ! » s'écria Lucie.

—Cela, au contraire, leur rend grand service, dit la mère. »

Voyons, parmi vous, y en a-t-il un qui pourrait me dire quel service cela peut rendre aux moutons de les tondre ? Pierre ?... Jean ?... Rose ?... Adèle ?

Adèle.—Si c'est pendant les chaleurs de l'été, les moutons auront moins chaud.

M.—C'est cela ; aussi la mère de Lucie lui dit : « Voici les grandes chaleurs, les moutons seront bien contents de n'avoir plus ce lourd habillement à porter et ils trotteront plus légèrement. »

—Oui, mais quand reviendra le froid ? dit la petite fille.

—Quand reviendra le froid, reprit la mère, elles se trouveront de nouveau vêtues, car la laine des moutons repousse comme nos cheveux lorsqu'on les coupe.

Avec leur toison, trop chaude pour eux pendant l'été, nous fabriquons pour nous de bons vêtements qui nous tiendront chauds pendant l'hiver.

Tu vois qu'en donnant ce chaud vêtement aux moutons, Dieu a pensé aussi à nous, et nous devons le remercier de les avoir vêtus ainsi, puisque leur laine nous est si utile. »

—Mais je vois mon petit Jean qui lève la main, il y a quelque chose qu'il n'a pas compris.

Jean.—Oui, M., vous avez dit *avec leur toison*. Je ne sais pas ce que c'est que la *toison* des moutons.

M.—La toison, mon petit Jean, c'est toute la laine d'un mouton ; c'est comme son vêtement.

Continuons notre histoire.

En retournant à la maison, Lucie remarqua que le long du chemin des flocons de laine attachés aux chardons et aux épines.

—« Voilà de la laine perdue, dit-elle : c'est bien fâcheux ! »

En ce moment, un petit oiseau rase le buisson d'épines et, saisissant quelques brins de laine, il les emporta dans son bec.

—« Tu vois, mon enfant, dit la mère, que la laine n'est pas perdue. »

Comment la mère pouvait-elle dire cela ?... Vous Marie-Anne ?

Marie-Anne.—Le petit oiseau emportait la laine pour la mettre dans son nid.

M.—C'est bien cela, et la mère de Lucie le dit à sa petite fille : « Le petit oiseau s'en servira pour faire un nid bien chaud et bien doux à ses petits.

C'est ainsi que Dieu pourvoit au besoin de ses créatures. »

Mais voilà, ma petite Rose-de-Lima, qui ne semble pas avoir tout compris ; je vois cela dans ses yeux.

Rose-de-Lima.—C'est le mot *flocon*, M., que vous avez dit tantôt ; je ne comprends pas ce mot là.

M.—Un *flocon*, ma petite Rose, c'est comme une petite touffe, une pincée de brins de laine, ou de coton, ou de soie qui se tiennent tous ensemble. On dit ce mot-là souvent : un flocon de laine, un flocon de neige, etc.

Après l'histoire racontée, on le fait reprendre aux élèves au moyen d'une série de questions plus ou moins nombreuses, afin de s'assurer qu'ils ont bien compris et sont en état de raconter verbalement ce qu'ils ont entendu.

Cela fait, on leur fait écrire le canevas suivant, au moyen duquel ils feront leur rédaction.

CANEVAS.—*La petite Lucie à la ferme voit tondre les moutons. Conversation avec sa mère.—Ce qu'elle remarque aux épines du chemin en retournant—Réflexion qu'elle fait—petit oiseau—explication de la mère—Providence de Dieu.*

Si l'on trouve ce canevas trop concis, on peut le développer un peu pour aider davantage les élèves. Cela dépend de leur degré d'avancement.

Leur devoir sera quelque chose qui approchera le modèle donné ci-dessous :

LA TOISON

La petite Lucie était allée à la ferme de X... avec sa mère. C'était le jour de la tonte des moutons.

—Que c'est méchant de dépouiller ainsi ces pauvres bêtes ! s'écria-t-elle.

—Cela, au contraire, leur rend un grand service, dit la mère.

Voici les grandes chaleurs, les moutons seront bien contents de n'avoir plus ce lourd habillement à porter et n'en seront que plus légers pour trotter.

—Oui, mais quand le froid reviendra ?

—Quand le froid reviendra, ils seront vêtus de nouveau, car la laine des moutons repousse comme nos cheveux lorsqu'on les coupe.

« Avec leur toison, trop chaude pour eux pendant l'été, nous fabriquerons des habits pour l'hiver.

« Tu vois qu'en donnant ce vêtement aux moutons, Dieu a pensé aussi à nous ; et nous devons le remercier de les avoir si chaudement vêtus, puisque leur laine nous est si utile. »

En retournant à la maison, Lucie remarqua le long du chemin, des flocons de laine attachés aux ronces et aux chardons.

—Voilà de la laine perdue, dit-elle ; c'est bien fâcheux !

En ce moment, un petit oiseau rassa la haie dans son vol et, saisissant quelques brins de laine, il les emporta dans son bec.

—Tu vois, mon enfant, dit la mère, que la laine n'est pas perdue. Le petit oiseau s'en servira pour faire un nid bien chaud et bien doux à ses petits.

« C'est ainsi que Dieu pourvoit aux besoins de toutes ses créatures. »

Ce modèle sera comparé au travail des élèves après la correction de leurs devoirs.

Rien de plus facile que de préparer un devoir de rédaction comme celui que nous donnons ici. Notre intention d'ailleurs en le donnant comme tous les autres déjà donnés, est de mettre les institutrices sur la voie et de les aider à donner à leurs élèves des devoirs pratiques.

H. NANSOT,
Insp. d'écoles.



ARITHMETIC (1)

In this number we shall treat of the multiplication of a whole number by a fraction,—of a fraction by a fraction,—of a mixed number by a fraction,—and of the multiplication of a mixed number by a mixed number.

1° THE MULTIPLICATION OF A WHOLE NUMBER BY A FRACTION.

What is multiplication? *Multiplication* is an operation by which a number called *multiplicand* is taken as many times as there are units contained in another number called *multiplier*.

Examples :— $8 \times 5 = 40$, 8 is taken 5 times to produce the product 40.

$8 \times 4 = 32$, 8 is taken 4 times to produce the product 32.

$8 \times 3 = 24$, 8 is taken 3 times to produce the product 24.

$8 \times 2 = 16$, 8 is taken twice or two times to produce the product 16.

$8 \times 1 = 8$, 8 is taken once or one time to produce the product 8.

$8 \times \frac{1}{2}$ is 8 taken one half of one time, and gives the product $\frac{1}{2}$ of 1 time 8 or the half of 8, that is 4.

$8 \times \frac{1}{3} = 8$ taken $\frac{1}{3}$ of one time, and gives as product $\frac{1}{3}$ of one time 8 or $\frac{1}{3}$ of 8, that is $\frac{8}{3}$ or $2\frac{2}{3}$.

$8 \times \frac{2}{3} = \frac{2}{3}$ of once 8 or the $\frac{2}{3}$ of 8 ; but the $\frac{2}{3}$ of anything or of any number are equal to the third of twice that thing or number ; therefore the $\frac{2}{3}$ of 8 = the $\frac{1}{3}$ of twice 8 or the $\frac{1}{3}$ of 16, which is $\frac{16}{3}$ or $5\frac{1}{3}$; from this we see that to multiply a number by $\frac{2}{3}$, we multiply the number by 2, and then divide the product by 3.

$8 \times \frac{3}{4} = \frac{3}{4}$ of once 8 or $\frac{1}{4}$ of 3 times 8. 3 times 8 = 24 ; 24 divided by 4 = $\frac{24}{4} = 6$; here we see that to multiply a number by $\frac{3}{4}$ we multiply the number by 3 and divide the product found by 4.

From the examples given we draw the *rule* : *To multiply a number by a fraction multiply the number by the numerator of the fraction and divide the product found by the denominator.*

2° THE MULTIPLICATION OF A FRACTION BY A FRACTION.

Examples :—

$$\frac{3}{5} \times 4 = \frac{3}{5} \text{ taken 4 times} = \frac{12}{5}.$$

$$\frac{3}{5} \times 3 = \frac{3}{5} \text{ taken 3 times} = \frac{9}{5}.$$

$$\frac{3}{5} \times 2 = \frac{3}{5} \text{ taken 2 times} = \frac{6}{5}.$$

$$\frac{3}{5} \times 1 = \frac{3}{5} \text{ taken 1 time} = \frac{3}{5}.$$

$\frac{3}{5} \times \frac{1}{2} = \frac{3}{5}$ taken $\frac{1}{2}$ of a time or the $\frac{1}{2}$ of $\frac{3}{5}$ or $\frac{3}{5}$ divided by 2 ; but we have learned already that to divide a fraction by 2, 3, or any whole number we multiply the denominator by the whole number ; therefore $\frac{3}{5} \times \frac{1}{2} = \frac{3}{5} \div 2 = \frac{3}{10}$.

(1) Ecrit spécialement pour les instituteurs et les institutrices catholiques de langue anglaise.

$\frac{3}{5} \times \frac{1}{3} = \frac{3}{5}$ taken $\frac{1}{3}$ of one time or the $\frac{1}{3}$ of $\frac{3}{5}$ or $\frac{3}{5}$ divided by 3 = $\frac{3}{15} = \frac{1}{5}$.

To divide by 3, in this case, we may divide the numerator by 3, instead of multiplying the denominator, for as has been already shewn a fraction may be divided by a whole number in two ways : by dividing the numerator or by multiplying the denominator.

$\frac{4}{5} \times \frac{2}{3} = \frac{4}{5}$ taken $\frac{2}{3}$ of one time, or $\frac{2}{3}$ of one time $\frac{4}{5}$, or the $\frac{1}{3}$ of two times $\frac{4}{5}$; multiplying $\frac{4}{5}$ by 2, we get 2 times $\frac{4}{5} = \frac{8}{5}$; dividing the product $\frac{8}{5}$ by 3 = we get $\frac{8}{15}$; we have taken the $\frac{1}{3}$ of 2 times $\frac{4}{5}$, that is to say the $\frac{2}{3}$ of $\frac{4}{5}$.

From all these examples we deduce the general rule that : *to multiply a fraction by a fraction, we multiply numerator by numerator and denominator by denominator.*

Example :— $\frac{4}{7} \times \frac{2}{3} = \frac{8}{21}$.

3° THE MULTIPLICATION OF A MIXED NUMBER BY A FRACTION.

Example :— $14\frac{2}{3} \times \frac{5}{6}$.

It has already been demonstrated that multiplying by a fraction is equivalent to multiplying by the numerator of the fraction and dividing the product by the denominator ; we therefore multiply $14\frac{2}{3}$ by 5, which gives $73\frac{1}{3}$, which we divide by the denominator 6, as follows : 6 into 7, 1 and 1 over, into 13, 2, and $1\frac{1}{3}$ over, which = $\frac{4}{3}$, 6 into $\frac{4}{3} = \frac{4}{18}$ or $\frac{2}{9}$; therefore $73\frac{1}{3} \div 6 = 12\frac{2}{9}$ and $14\frac{2}{3} \times \frac{5}{6} = 12\frac{2}{9}$.

Second solution :— $14\frac{2}{3} \times \frac{5}{6} = \frac{44}{3} \times \frac{5}{6} =$, by cancellation, $\frac{110}{9} = 12\frac{2}{9}$.

4° THE MULTIPLICATION OF A MIXED NUMBER BY A MIXED NUMBER.

Example :— $14\frac{2}{3} \times 8\frac{5}{6}$.

Multiplying $14\frac{2}{3}$ by $\frac{5}{6}$ then by 8, after which adding the products we have :

$$\begin{array}{r} 14\frac{2}{3} \\ \times 8\frac{5}{6} \\ \hline 6)73\frac{1}{3} \\ \hline 12\frac{2}{9} \\ 117\frac{1}{3} \\ \hline 129\frac{5}{9} \end{array}$$

Second solution :— $14\frac{2}{3} \times 8\frac{5}{6} = \frac{44}{3} \times \frac{53}{6} =$, by cancellation, $\frac{1166}{9} = 129\frac{5}{9}$.

Leçon de choses sur le pain

2ème leçon.—LA FARINE

Mes enfants, nous allons nous occuper dans cette 2ème leçon du grain qui doit être converti en farine.

- D. Avec quel grain, avons-nous dit, fabrique-t-on le pain proprement dit ?
R. Avec le grain de blé ou froment.

NOTE.—Cela est si vrai, qu'un grain de blé dans sa forme générale ressemble à un petit pain plié dans le milieu.

Examinons le grain de blé. (Joignant l'action à la parole) si nous le coupons en deux, nous voyons d'abord une enveloppe coriace, jaunâtre ; c'est l'écorce du grain. Immédiatement au-dessous de l'enveloppe coriace, est une autre enveloppe mince, poreuse, qui renferme diverses substances nuisibles à la bonne qualité et surtout à la blancheur du pain : ces deux enveloppes forment le son ; l'intérieur, partie blanche, donne la farine employée à la fabrication du pain.

- D. A quoi ressemble un grain de blé dans sa forme générale ?
D. De combien de parties se compose un grain de blé ?
D. Décrivez la première partie.—La deuxième.—Que donnent ces deux parties ?—Que donne la 3ème partie ?
D. Que fait-on du blé destiné à être converti en farine ?
R. On le porte au moulin pour le faire moudre.
D. Comment s'appelle celui qui moud le grain ?
R. Le meunier.
D. Les moulins sont mis en mouvement de combien de manières ?
R. De trois manières : soit par le vent, soit par l'eau, soit par la vapeur.
D. Donc combien de catégories de moulins à farine ?
R. Trois catégories, à vent, à eau, à vapeur.
REMARQUE.—Dans les trois cas le travail est à peu près semblable.
D. Quels sont les moulins les plus employés à la campagne ?
R. Ce sont les moulins à eau.
D. Où les établit-on ?
R. Partout où il y a une force hydraulique (*pouvoir d'eau*) suffisante pour faire marcher le mécanisme.

NOTE.—Nous allons nous entretenir particulièrement du moulin à farine mû par l'eau.

Prêtez bien votre attention à la pratique de l'opération dont je vais vous donner aussi succinctement que possible la description.

L'eau fait aller le moulin en tombant sur une grande roue en forme d'un vaste tambour (appelé hydraulique) qu'elle fait tourner. L'eau passe par *dessous* la roue, par un canal en pente appelé coursier et non (dalle).

Cette roue a, ainsi qu'une roue de voiture, des raies, des jantes, mais l'axe est un corps d'arbre, appelé arbre de la roue dont les deux extrémités sont armées de deux *touillons* en fer, qui reposent et tournent sur des coussinets en métal.

Cette roue en tournant fait marcher le moulin, et voici comment se pratique l'opération :

Deux meules en pierre très dure, sont placées l'une sur l'autre, assez rapprochées et invisibles quand le moulin marche, parce qu'elles sont entourées de tous côtés par un tambour en bois, qui empêche le grain moulu de s'échapper par les côtés.

Au-dessus de ces deux meules, se trouve une sorte de boîte nommée *trémie*, large en haut, étroite en bas, dans laquelle le meunier verse le blé. Par une ouverture située au fond de la *trémie*, le grain tombe dans un large trou pratiqué dans la meule de dessus, et c'est ainsi qu'il arrive sur celle de dessous, qui ne bouge pas.

La meule supérieure seule tourne. Ce mouvement de rotation produit l'écrasement du grain, lequel tombe par un trou de la meule de dessous dans des conduits en bois appelés *anchers*, qui le mènent dans le *blutoir*, (long et gros tube à six faces formé par une gaze de soie tendue sur des châssis et enfermé dans un coffre), lequel est placé au-dessus d'une grande *huche*. Dans le blutoir, la farine fortement secouée s'échappe des mailles du blutoir dans la huche où elle se dépose, tandis que le son, ne pouvant s'échapper, suit toute la longueur du blutoir et va se déverser dans un sac ou autre réservoir.

La farine, débarrassée du son, blanche et fine, est employée à la fabrication du pain, et le son est une excellente nourriture pour les animaux.

Voyons si vous avez retenu quelque chose de la petite description que je viens de vous faire.

- D. Comment est mis en mouvement le moulin à farine ordinaire ?
- D. Comment l'eau fait-elle aller le moulin ?
- D. Quelle forme a cette roue ?
- D. L'eau passe-t-elle par dessus ou par dessous la roue et comment ?
- D. A quoi ressemble cette roue ?
- D. Qu'est l'axe de cette roue et comment s'appelle-t-il ?
- D. De quoi sont armées les deux extrémités de l'axe de la roue ?
- D. Que fait cette roue en tournant ?
- D. Entre quoi le grain est-il moulu ?
- D. Les meules sont-elles visibles quand le moulin marche ?—Pourquoi ?
- D. Dans quoi le meunier verse-t-il le blé ?
- D. Donnez-moi une idée de la trémie.
- D. Le grain versé dans la trémie, où tombe-t-il ?
- D. Quelle meule seule tourne ?
- D. Que produit ce mouvement de rotation ?
- D. Le grain écrasé, où tombe-t-il ?
- D. Où est placé le blutoir ?
- D. Donnez la description du blutoir.
- D. Quelle opération s'opère dans le blutoir ?
- D. La farine ainsi débarrassée du son, à quoi sert-elle ?
- D. Et le son, à quoi sert-il ?

REMARQUE.—C'est ainsi, mes enfants, que rien n'est perdu dans la moisson. La paille a aussi son emploi. Elle sert de litière aux bêtes de la ferme, auxquelles on la donne encore comme nourriture. De plus, la paille de blé choisie (triée) sert à nos industrieuses ménagères canadiennes à fabriquer des chapeaux qui mettent à l'abri des rayons du soleil les membres de la famille.

D. A part la farine et le son, que retire-t-on encore de la moisson du blé ?—
 Quel usage fait-on de cette paille à la ferme ?—Quel usage en fait-on à la maison ?
 —Pour ce dernier usage, prend-on la paille telle qu'elle se présente ?

REFLEXION.—Vous voyez, mes enfants, par cette leçon tout le travail qu'exige le blé pour être converti en farine, avec laquelle on fait définitivement le pain. C'est cette fabrication du pain qui fera l'objet de notre troisième leçon.

(A continuer)

Montréal, novembre 1906.

FRS. LIENARD,
Professeur.



Analyse littéraire

LA PRIÈRE

La prière ne fut jamais inventée, elle naquit du premier soupir, de la première joie, de la première peine du cœur humain, ou plutôt l'homme ne naquit que pour la prière : glorifier Dieu ou l'implorer, ce fut sa seule mission ici-bas ; tout le reste périt avant lui ou avec lui ; mais le cri de gloire, d'admiration ou d'amour, qu'il élève vers son Créateur, en passant sur la terre, ne périt pas : il remonte, il retentit d'âge en âge à l'oreille de Dieu comme l'écho de sa propre voix, comme un reflet de sa magnificence ; il est la seule chose qui soit complètement divine en l'homme, et qu'il puisse exhaler avec joie et avec orgueil, car cet orgueil est un hommage à celui-là seul qui peut en avoir, à l'Être infini.

Mon Dieu ! non Dieu ! voir ton œuvre sous toutes ses faces, admirer ta magnificence sur les montagnes ou sur les cœurs, adorer et bénir ton nom qu'aucune lettre ne peut contenir, c'est là toute la vie ! Multiplie la nôtre pour multiplier l'amour et l'admiration de nos cœurs. Puis tourne la page, et fais lire dans un autre monde les merveilles sans fin du livre de ta grandeur et de ta bonté.

LAMARTINE.

I

RÉSUMÉ ORAL.—La prière est naturelle à l'homme. Il ne l'a pas inventée, elle s'élève de son cœur chaque fois qu'il veut remercier Dieu ou qu'il a quelque chose à lui demander, ou qu'il veut lui rendre hommage. Notre vie doit être une prière continue et elle en sera une si nous vivons sagement, dans le travail et dans la douce gaieté qui accompagne la vertu.

II

PRINCIPALES IDÉES.—SENS DES MOTS ET DES PHRASES.—Quelle est l'origine de la prière ?—Quel est son but ?—Quelle est la mission de l'homme sur la terre ?

Elle naquit du premier soupir : C'est-à-dire que, dès son premier désir, sa première peine, l'homme songea à prier son Créateur pour se le rendre favorable.—*Le cri de gloire*, etc. : le cri, c'est la prière.—*L'oreille de Dieu* : Expression figurée qui veut dire que Dieu entend l'homme qui l'implore.—*Celui-là seul qui peut en avoir* : Dieu qui seul peut avoir de l'orgueil, puisqu'il est l'Infini et le Créateur de toutes choses.—*Sous toutes ses faces* : Sous tous ses aspects, par exemple en considérant la terre, les astres, les infinis petits, la mer, les arbres, etc., et aussi pour nous-mêmes, notre intelligence, nos sentiments, etc., car tout cela est l'œuvre de Dieu.—*Ton nom qu'aucune lettre ne peut contenir* : C'est-à-dire que le nom même le plus beau, même le plus complet que nous pourrions inventer pour le donner à Dieu, ne serait encore assez beau, assez noble, assez majestueux pour lui, assez parfait.—*Multiplie la nôtre* : C'est-à-dire fais-nous devenir bien vieux, en multipliant nos années, pour que nous ayons mieux le temps de te faire admirer et aimer par ceux qui nous entourent.—*Tourne la page* : La vie est considérée ici comme un livre dont chacun de nous a une page à lire. La page tournée, nous mourons et nous allons dans l'autre monde lire une autre page, qu'ici-bas nous ignorons.

Tout ce morceau est de sentiment et d'expression très poétiques, où beaucoup de mots sont pris au sens figuré.

III

Lamartine : Poète et écrivain en prose, un des plus remarquables de la littérature française au XIX^e siècle. Au point de vue religieux et moral, l'œuvre complète du grand poète n'est pas absolument recommandable. Certains ouvrages de Lamartine sont dangereux, même mauvais.

Vocation du peuple canadien-français

(Enseignement historique)

Nous ne sommes pas seulement une race civilisée, nous sommes des pionniers de la civilisation ; nous ne sommes pas seulement un peuple religieux, nous sommes des messagers de l'idée religieuse ; nous ne sommes pas seulement des fils soumis de l'Église, nous sommes, nous devons être du nombre de ses zéloteurs, de ses défenseurs et de ses apôtres. Notre mission est moins de manier des capitaux que de remuer des idées ; elle consiste moins à allumer le feu des usines qu'à entretenir et à faire rayonner le foyer lumineux de la religion et de la pensée.

Pour exercer parmi les nations le rôle qui convient à sa nature et que la Providence lui a assigné, un peuple doit rester lui-même : c'est une première et absolue condition, que rien ne saurait remplacer. Or, un peuple ne reste lui-même que par la liberté de sa vie, l'usage de sa langue, la culture de son génie.

Le Canada français ne répondra aux desseins de Dieu et à sa sublime vocation que dans la mesure où il gardera sa vie propre, son caractère individuel, ses traditions vraiment nationales.

Et qu'est-ce donc que la vie d'un peuple ?—Vivre, c'est exister, c'est respirer, c'est se mouvoir, c'est se posséder soi-même dans une juste liberté ! La vie d'un peuple, c'est le tempérament qu'il tient de ses pères, l'héritage qu'il en a reçu, l'histoire dont il nourrit son esprit, l'autonomie dont il jouit et qui le protège contre toute force absorbante et tout mélange corrupteur.

Qu'on ne s'y trompe pas : la grandeur, l'importance véritable d'un pays dépend moins du nombre de ses habitants ou de la puissance de ses armées, que du rayonnement social de ses œuvres et de la libre expansion de sa vie. Qu'était la Grèce dans ses plus beaux jours ? un simple lambeau de terre, comme aujourd'hui, déchiqueté, pendant aux bords de la Méditerranée, et peuplé à peine de quelques millions de citoyens. Et cependant qui l'ignore ? de tous les peuples de l'antiquité, nul ne s'est élevé si haut dans l'échelle de la gloire ; nul aussi n'a porté si loin l'empire de son génie et n'a marqué d'une plus forte empreinte l'antique civilisation. J'oserai le déclarer : il importe plus à notre race, au prestige de son nom et à l'efficacité de son action, de garder dans une humble sphère le libre jeu de son organisme et de sa vie que de graviter dans l'orbite de vastes systèmes planétaires.

Du reste, la vie nationale ne va guère sans la langue, et l'idiome harmonieux que parlaient nos pères, qui nous a transmis leur foi, leurs travaux, leurs luttes, leurs espérances, touche de si près à notre mission qu'on ne saurait les séparer. La langue d'un peuple est toujours un bien sacré ; mais quand cette langue s'appelle la langue française, quand elle a l'honneur de porter comme dans un écrin le trésor de la pensée humaine enrichi de toutes les traditions des grands siècles catholiques, la mutiler serait un crime, la mépriser, la négliger même, une apostasie. C'est par cet idiome en quelque sorte si chrétien, c'est par cet instrument si bien fait pour répandre dans tous les esprits les clartés du vrai et les splendeurs du beau, pour mettre en lumière tout ce qui embellit, tout ce qui éclaire, tout ce qui perfectionne l'humanité, que nous pourrons jouer un rôle de plus en plus utile à l'Église, de plus en plus honorable pour nous-mêmes.

Et ce rôle grandira, croîtra en influence, à mesure que s'élèvera le niveau de notre savoir et que la haute culture intellectuelle prendra chez nous un essor plus ample et plus assuré. Car on a beau dire, c'est la science qui mène le monde. Cachées sous le voile des sens ou derrière l'épais rideau de la matière, les idées abstraites demeurent, il est vrai, invisibles ; mais, semblables à cette force motrice que personne ne voit et qui distribue partout, avec une si merveilleuse précision, la lumière et le mouvement, ce sont elles qui inspirent tous les conseils, qui déterminent toutes les résolutions, qui mettent en branle toutes les énergies.

MGR L.-A. PAQUET.

A propos de colonisation

(Une page de géographie pratique)

Nous avons déjà dit un mot de la belle brochure : *Le Nouveau Québec*, (Région du Témiscamingue,) publiée par M. Alfred Pelland, du ministère de la Colonisation à Québec.

Voici la dernière page du livre de M. Pelland : elle est intitulée : *Conclusion* :

Notre province traverse une ère de progrès qu'elle n'a pas connue auparavant. Ceux qui croyaient que la vallée du Saint-Laurent était notre unique domaine manquaient de vision de l'avenir.

La pénétration des Laurentides qui, il n'y a pas encore bien longtemps, paraissait une utopie, un rêve insensé, est maintenant un fait accompli.

Les colonies du lac Saint-Jean, de la Rouge, du Lièvre, de la Gatineau et du Témiscamingue sont en plein développement. Demain, elles seront autant de petites provinces où le Canadien français mènera dans des conditions d'existence améliorée, la vie laborieuse, simple et frugale de ses pères.

Nous sommes en pleine ère de chemins de fer.

La construction du Transcontinental national va relier entre elles plusieurs colonies du versant oriental des Laurentides et réaliser en partie, le vaste projet qu'avait conçu le curé Labelle en 1882.

Nous reproduisons, ci-dessous, les paroles du grand apôtre colonisateur. Elles serviront de conclusion à cette modeste brochure :

« Le chemin de fer que je voudrais voir construire irait jusqu'au Témiscamingue ; de là, il pourrait se souder aux voies de l'Ouest ; de là encore, et ce serait le point le plus rapproché, le plus avantageux, on pourrait pousser un embranchement jusqu'à la Baie d'Hudson. Voilà pour l'ouest. Du côté de l'est, qui nous empêcherait de traverser les Laurentides pour arriver jusqu'à la région du lac Saint-Jean ? Notre chemin trouverait là une descente jusqu'à Québec ; il pourrait encore en trouver une autre en deçà, par le chemin des Piles, jusqu'à Trois-Rivières. Ces chemins de descente desserviraient le trafic local de Trois-Rivières et de Québec.

« A partir du lac Saint-Jean, ce « Grand-Tronc » des Laurentides pourrait suivre la rive est de la rivière Saguenay, et atteindre facilement Tadousac, qui, la chose est reconnue aujourd'hui, par les hommes les plus compétents, peut former un magnifique port de mer.

« Cette voie serait ainsi la plus courte pour tout l'immense trafic de l'Ouest. On peut concevoir de quelle importance serait cette ligne, sans parler du trafic local qu'elle créerait sur son parcours, tant pour la colonisation et l'agriculture que pour l'industrie ; car la plupart des rivières que l'on rencontre à cette distance sont coupées de rapides et de chutes qui forment des pouvoirs hydrauliques d'une valeur incalculable.

« Voilà l'idée, voilà le plan. Il est grand comme l'avenir de notre province. Un jour, il sera réalisé ; les Laurentides auront leur Pacifique comme les provinces de l'Ouest et comme Ontario. Cela prendra du temps sans doute, mais un jour on verra le couronnement de cette grande œuvre. Et cette ligne donnera une telle force qu'on ne saurait la calculer, et qu'il n'y aura aucune puissance sur la terre pour nous disputer l'empire de cette province de Québec, notre patrie.

« Comme il en est de toutes les grandes choses, on accomplira celle-ci par étapes et avec le temps. On verra tôt ou tard le commerce de l'Ouest passer par ici ; mais pour réussir en cela, il faut que tout le monde le veuille et soit prêt à s'imposer les sacrifices nécessaires.

« Notre territoire s'étend incomparablement plus vers le nord, sur la rive gauche du Saint-Laurent, que vers le sud, sur la rive droite, où seulement une bande de terre étroite nous sépare des États-Unis.

« C'est le nord qui sera un jour la force, le boulevard de notre nationalité ; ça ne peut être le sud qui est trop petit et trop exposé. Nous formerons un jour une grande nation par l'étendue de notre domaine, par nos richesses naturelles... Pour cela il nous faut de grandes voies commerciales dont nous profiterons et que personne ne nous enlèvera. »

DOCUMENTS SCOLAIRES

L'horticulture à l'école primaire en 1906

A MONSIEUR LE SURINTENDANT
de l'Instruction publique,
Québec.

Monsieur le surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon quatrième rapport annuel sur les essais d'horticulture faits à l'école primaire, en même temps que j'ai le devoir bien agréable de vous remercier de la part de ces diverses maisons d'éducation pour le gracieux envoi de récompenses pour les élèves qui se sont le plus distingués dans les travaux théoriques et pratiques du jardin.

La culture des fleurs et même l'arboriculture ont aussi reçu une attention appréciable.

Je voudrais pouvoir comme les années dernières insérer dans ce rapport des extraits de la correspondance échangée à ce sujet avec les titulaires de ces écoles ; elle est maintenant trop nombreuse, et je me permettrai de tirer les conclusions qui résultent de ces expériences :

- 1° Les élèves s'intéressent vivement à prendre soin des parcelles de terrain dont ils ont la charge.
- 2° Il règne une grande émulation entre eux.
- 3° Les leçons d'agriculture et d'horticulture sont suivies avec beaucoup plus d'intérêt.
- 4° L'amour de l'école et de l'étude est singulièrement augmenté de ce fait.
- 5° L'ordre et la propreté autour de l'école sont plus en honneur à cause de ces embellissements.
- 6° Les parents sont très flattés de l'attention délicate et de la grande importance que l'on donne à l'enseignement de l'agriculture, leur profession.

7° Les élèves conservent l'heureuse impression que l'agriculture est une profession honorable qui demande autant d'intelligence que de science.

8° Les parents apprécient davantage les services rendus par les professeurs.

9° Enfin l'agriculture occupe une place honorable dans le programme de l'enseignement primaire.

A part cette influence bienfaisante, j'aime à vous dire, monsieur, que plusieurs institutrices ont notamment augmenté leurs revenus en récoltant tout ce dont elles ont besoin en fait de légumes, etc., pour la dépense annuelle.

A Weedon, la municipalité scolaire s'est fait un devoir d'agrandir le terrain de l'école, ce dont je la félicite vivement. C'est là un bel exemple.

Après quatre ans d'expérience sur l'enseignement pratique de l'horticulture à l'école en divers endroits de notre province, et cela avec le plus beau succès possible, je crois pouvoir affirmer hautement que ces essais peuvent être généralement répandus dans des circonstances analogues.

Veillez trouver ci-après la liste des maisons d'éducation qui se sont fait un plaisir de poursuivre ces intéressants travaux, avec le nombre d'élèves qui ont reçu des récompenses :

Comté d'Arthabaska.—Mlle Maria-R. Hébert, inst., Ste-Clothilde de Horton, 26 élèves ; Mlle Alix Garneau, inst., St-Rosaire, 8 élèves ; Mlle P. Levasseur, inst., Trout Brook, 6 élèves.

Comté de Champlain.—Ecole modèle, St-Maurice, 17.

Comté de Compton.—Mlle Célair Grener, Chartierville, 8 ; Mlle Marie-Hélène Foucher, La Patrie, 8.

Comté de Drummond.—Mlle Marie-Lise Biron, Drummondville, 10.

Comté de Laval.—RR. SS. de Ste-Croix, Ste-Rose, 42 ; Mlle Rose-de-Lima Desjardins, St-Martin, 24.

Comté de Nicolet.—RR. SS. de l'Assomption, Nicolet, 12 ; RR. SS. de l'Assomption, St-Grégoire, 6.

Comté de Richmond.—Mlle Lumina Belisle, Titus Station, 24 ; Mlle Berthe Belisle, St-George de Windsor, 13.

Comté de Shefford.—M. D.-E. L'Ecuyer, St-Valérien, 12.

Comté de Stanstead.—RR. SS. de la Présentation, Stanhope, 33.

Comté de Wolfe.—RR. SS. de l'Assomption, St-Camille, 14 ; Mlle Phil-Zélire Hébert, Weedon Station, 33 ; Mlle Blandine Belisle, Wotton, 20.

Comté d'Yamaska.—RR. SS. de la Présentation, St-David, 30 ; Couvent de St-Frs-Xavier, St-Frs du Lac, 14 ; Mlle M.-A. Janelle, N.-D. de Pierreville, 12 ; Mlle Delphine Biron, St-Elphège, 12 ; Mlle Reine Gagnon, St-Elphège, 10 ; Mlle Délima Grenier, St-Bonaventure, 6 ; Mlle Emma Letendre, St-Bonaventure, 4 ; Mlle Régina Lambert, St-Guillaume, 6 ; Mlle Victoria Vanasse, St-Pie de Guire, 6.

Nombre d'écoles, 23 ; nombre d'élèves, 425.

Je me permettrai d'ajouter qu'au-delà de 2000 institutrices ont reçu des Départements de l'Agriculture d'Ottawa et de Québec, diverses brochures, rapports, etc., traitant de différents sujets agricoles.

Votre humble serviteur,

O.-É. DALAIRE.

Errata

Quelques *revises* ayant échappé à l'attention du correcteur, les fautes suivantes se sont glissées dans la livraison de novembre dernier :

Page 135, lire *les unes défendent*, au lieu de *les une* ; page 138, *durété* au lieu de *durctée* ; page 163, *recueillera* au lieu de *recueillira* ; page 165, *Il y a aussi le sucre d'étable* au lieu de *Il a*, etc., etc. ; *érable* au lieu de *érase* ; page 170, dans la dictée *Le patriotisme*, lire « au pied de la colline », au lieu de *aux pieds*.

Liste des instituteurs et des institutrices qui ont obtenu des gratifications pour leurs succès dans l'enseignement pendant l'année scolaire 1904-1905

(Suite)

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR F.-X. GUAY.

Mlle Bridget Toner, Ile-aux-Allumettes ; M. Edmond Delorme, Ste-Philomène-d'Égan ; Mlles Bridget Walsh, Portage-du-Fort ; Teresa Sullivan, N.-D.-de-Quyon ; Joséphine Trudel, Hull ; Marie-Ange Payette, Guigues ; Georgiana Perrier, Ste-Cécile-de-Masham ; Marie-Anne Duff, Fort-Coulonge ; Berthe Madore, Hull ; Florida Bond, Hull ; Léa Lefebvre, Hull ; Mary Morissey, Pontiac ; Albina Gravelle, Deschênes ; Bridget McCart, Ile-du-Calumet ; Vitaline Mathieu, Cameron ; Mary McKenna, Chelsea.

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR LS-ABDON GUAY.

Mlles Joséphine Lacasse, Ste-Marguerite ; Marie Rhéaume, St-Bernard ; Marie Thibaudeau, St-Anselme ; Alma Pelletier, Lévis, ville ; Amélia Rucland, N.-D.-de-Charny ; Amanda Boutin, St-Anselme, M. Jules Ferland, Village St-Nicolas, Mlles Bathilde Chabot, Ste-Claire ; Philomène Turcotte, Lévis, ville ; Béatrice Carrier, St-Jean-Chrysostôme ; Alphonsine Lavertu, St-Jean-Chrysostôme ; Mary Lawlor, St-Edouard-de-Frampton ; Adèle Goulet, St-Isidore ; M.-Louise Langlois, St-Léon-de-Standon ; Caroline Horion, Etchemin ; Maggie Donohue, St-Malachie ; Julia Brennan, St-Edouard-de-Frampton ; Georgiana Faucher, Ste-Marguerite.

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR JOSEPH HÉBERT

M. J.-H. Gervais, St-Marc ; Mlles R. Choquet, Varennes ; H. Fradette, St-Hubert ; Mmes M. Laroche, Montréal-Sud ; H. Beaudry, St-Basile-le-Grand ; G. Couturier, St-Michel No 2 ; M.-A. Melançon, St-Marcel ; Mlles A. Geoffrion, Verchères ; M.-E. Beaugard, Varennes ; A. Fontaine, Ste-Julie ; A. Parent, St-Michel No 4 ; M.-A. Larivière, St-Roch ; Mme C. Cardin, Ste-Anne-de-Sorel ; Mlles A. Vigneault, Ste-Anne-de-Sorel ; Z. Trudeau, St-Bruno (paroisse) ; P. Duval, St-Robert.

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR L.-N. LÉVESQUE.

Mlles Régia Smith, Drummondville ; Mary Walsh, Chénier ; Alice Bélanger, Ste-Elizabeth ; Maria Fournier, South-Durham ; Alexandrina Couture, St-Eugène ; Exilda Lusignan, St-Ephrem ; Thais Cusson, St-Théodore ; Eva Marcotte, Warwick ; M. Guillaume Brière, Chénier ; Mlles Eugénie Payer, Chénier ; Emma Moulin, Drummondville ; Annette Robins, Drummondville ; Eva Côté, Wheatland ; Angéline Côté, St-Ephrem ; Elméria Jodoin, Ste-Christine ; Béatrix Marcotte, Warwick ; Julia Côté, St-Liboire ; Lucia Chapdelaine, St-Eugène ; Régina Houle, St-Liboire ; Marie-Lse Richard, Ste-Hélène.

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR B. LIPPENS.

Mme J. Perras, née Marie LeBer, Laprairie (paroisse) ; Mlles Paméla Facette, Saint-Antoine-Abbé ; Praxède Fafard, Saint-Stanislas ; Mathilde Charlebois, Sainte-Cécile ; Lina Ledoux, St-Philippe ; Léocadie Chartrand, Valleyfield ; Victoria Ledue, Beauharnois (paroisse) ; Marie-Lydia Bissonnette, Saint-Isidore ; Rose-Anna Trépanier, Saint-Stanislas ; Antoinette Taillefer, Cazaville ; Lucie Gariépy, Saint-Charles ; Florentine Lafrance, Saint-Louis-de-Gonzague ; Eugénie Sauvé, Saint-Etienne ; Marie-Louise Boursier, Sainte-Philomène ; Marie Vébert, Valleyfield ; Maria Hébert, Saint-Chrysostôme.

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR J.-G.-W. MCGOWN

MM. W. Kelly, Cité de Montréal ; J.-S. Maynard, Cité de Montréal ; Ph. Labarre, Cité de Montréal ; Zothique Guérin, Cité de Montréal ; A.-B. Charbonneau, Cité de Montréal ; M. Lanctôt, Cité de Montréal ; Mlles A. Bibaud, Cité de Montréal ; J. Labelle, Cité de Montréal ; MM. A.-L. Auger, Cité de Montréal ; J.-J. Tynan, Cité de Montréal ; P.-E. Smith, Cité de Montréal ; David Brisebois, Cité de Montréal ; J.-M. Tremblay, Cité de Montréal ; Jos. Payment, Cité de Montréal ; Wm Gallagher, Cité de Montréal ; V. Guèvremont, Côteau St-Louis.

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR J.-T. MOLEUR.

MM. Pierre Meunier, St-Charles No 1 ; J.-B.-N. Galipeau, St-Hilaire ; Mlles Isoia Auclair, St-Jean-Baptiste ; Orphise Gaboury, Rougemont ; Rosana Beauchemin, Ste-Madeleine ; Léa Ravenelle, St-Pie ; Hénéline Robert, St Paul d'Abbotsford ; Rosana Robert, L'Ange-Gardien ; Maria Dumaine, St-Hyacinthe-le-Confesseur ; Angéline Tétrault, Ste-Angèle ; Georgiana Bessette, Ste-Marie de Monnoir ; Eva Beaudry, St-Damase ; M.-Anna Girouard, St-Thomas d'Aquin ; M.-Lse Papineau, St-Mathias ; Esméria Gaudette, St-Denis No 2 ; Albina Geoffrion, St-Charles No 2 ; M.-Alda Geoffrion, St-Hilaire.

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR H. NANSOT.

M. J.-B.-R. Fortin, Trois-Pistoles No 1 ; Mlles Corinne Deschênes, Trois-Pistoles No 1 ; M.-Anne Leblond, Trois-Pistoles No 1 ; Mme Clotilde Gagnon, N.-D. du Lac ; Mlles Albertine Bérubé, Fraserville ; Caroline Dubé, St-Épiphane ; Priscille Langlais, Cacouma, village ; Joséphine Rouleau, L'Isle Verte ; Eugénie Bélanger, St-Louis du Ha ! Ha ! (Cabano) ; Exilda Viel, St-Modeste ; Marie Couillard, St-Modeste ; Alphonsine Turcotte, St-Clément ; Marie Couillard, St-Simon ; Albertine Michaud, St-Eloi ; Adélie Boucher, St-Benoît-Abbé ; Mme M.-Desneiges Fortin, (Vve Fraser), Ste-Rose-du-Dégelé ; Mlles Rose-de-Lima Blier, Ste-Éleuthère (Pohénégamook) ; Hermance Bérubé, St-Arsène ; Eugénie Guay, St-Cyprien.

LE MOUVEMENT SCOLAIRE A L'ÉTRANGER

Iles Gilbert, Océanie.

Un missionnaire du Sacré-Cœur écrit à ses confrères de Québec qu'il est devenu maître d'école.

Laissons parler le R. P. Dupuy, dont la correspondance intéressante est publiée dans les *Annales* de Notre-Dame du Sacré-Cœur.

« Entre autre agrément, ma qualité de maître d'école me procure celui d'avoir tout le jour un essaim d'enfants qui s'ébattent dans mon enclos.

Le coup d'œil ne manque pas d'originalité comme vous allez voir.

Le matin il y a classe. Nos négrillons sont à peu près tranquilles, malgré bien des difficultés, j'arrive à fixer leur attention au moins quelques instants sur le tableau noir, car je vous en prie, ne parlons ni de cahiers à couvertures flamboyantes, ni de ces belles piles de livres dont nos jeunes ans étaient si fiers en France.

Mais la classe finie, toute la longue journée, quel vacarme autour de nous ! Ils jouent, comme de juste, et leurs jeux ne sont pas toujours compliqués. Un exemple : Depuis quinze jours, ils ont trouvé du nouveau : un jeu qui consiste à agiter des osselets numérotés, dans une boîte en fer blanc. Du matin jusqu'au soir la boîte est en mouvement. Moi, dans ma chambre, je travaille, mais vous pouvez deviner l'agacement qui finit par secouer mes nerfs. J'aurais bien envie parfois d'envoyer pro-

mener leur *Katakarourou* comme ils l'appellent, mais alors je me souviens bien à propos que s'il est une vertu utile au pauvre missionnaire, c'est la sainte patience.

Il y a ici une foule d'enfants, l'on ne s'en étonne pas, cela coûte si peu à laisser grandir. D'ailleurs ces chers petits nous sont attachés. Chaque matin j'en ai une cinquantaine à la messe ; et le soir à la prière il y en a à peu près autant.

Autrefois l'école était obligatoire, mais les protestants ayant remarqué que nos locaux étaient remplis, alors que chez eux il n'y avait presque personne, ont fait supprimer cette loi. Aussi aujourd'hui les enfants sont parfaitement libres ; à certains jours mon école est trop petite ; et le lendemain il n'y a presque personne.

Ce qui nous manque le plus ce sont les livres. Les munificences d'un Carnegie ne sont pas arrivées jusqu'à l'île de Maïna.

En attendant on y supplée comme on peut. Comme le tempérament de ces enfants de la nature s'y prête de façon étonnante, je les fais chanter le plus possible.

Leur aptitude sous ce rapport est merveilleuse. Ils aiment le chant à la folie, je le savais avant de venir, malgré tout j'ai eu le tort de ne pas emporter assez de musique.

Ils rendent parfaitement bien tous nos cantiques populaires. En les exerçant avec patience, j'ai même l'ambition de leur faire exécuter quelques morceaux en parties.

Au moment où je vous écris, un de mes petits élèves perché à la cime d'un cocotier chante à tue-tête un cantique en langue gilbertine sur l'air : *Au sang qu'un Dieu va répandre.*

Du reste, ils ont tous des aptitudes musicales : Ils apprennent facilement et répètent nos airs à satiété et sans fatigue, au moins pour eux.

Comme il n'y a pas de Sœurs, je me vois obligé de faire la classe aux demoiselles de la localité. Je ne sais trop si cet état de choses est bien suivant l'esprit des saints canons, le fait est que je n'ai pas le choix des institutrices et si je m'avisais de négliger cette partie intéressante de mon troupeau, les choses en iraient beaucoup plus mal.

Notre installation est plus que rudimentaire. Je songe à bâtir une église ; dès lors puis-je me plaindre d'habiter une hutte sauvage, puisque malheureusement Notre Seigneur loge encore sous la paille. Cette église une fois construite, je m'occuperai de ma propre résidence. Ce mot sonore est un euphémisme, bien entendu, car il ne s'agit que d'une simple maison en planche.

La question budgétaire, quoique très ardue, est vite résolue pratiquement, car à Maïna il n'est pas besoin de se lancer dans de grosses dépenses pour découvrir le fond de sa bourse.

Conclusion prévue : Si vous connaissez quelque bonne âme désireuse d'employer ses écus à dégrever un pauvre missionnaire affligé de dettes, dites-lui qu'elle ne saurait faire œuvre plus méritoire. »

France.

On lit dans la partie officielle de la *Semaine religieuse du diocèse de Versailles* : Depuis quelques semaines le *Journal officiel* enregistre froidement de longues listes d'écoles congréganistes qui sont condamnées à fermer leurs portes le 1er septembre prochain. Où M. Combes avait passé, M. Clémenceau repasse, et ce dernier poursuit et achève l'œuvre dévastatrice de son prédécesseur. En 1903, M. Combes ferma 10,049 écoles libres. En 1904, 2,398 furent exécutées. En 1905, on sévit sur plusieurs centaines et d'après les statistiques il n'en restait que 1,500 environ. M. Clémenceau en peu de jours vient d'en frapper un millier. Tous les diocèses de France sont couverts des ruines de nos institutions scolaires congréganistes, et notre beau diocèse de Versailles a reçu des meurtrissures particulièrement douloureuses. Il faut un siècle pour faire une forêt ; il suffit d'un incendie d'un jour pour la détruire. Ainsi viennent d'être subitement ravagés nos établissements congréganistes que nous avions mis cent ans à construire.

Qu'allons-nous faire ? Quel est en présence du vandalisme qui nous mutile et nous extermine le devoir du clergé et des catholiques ? Nous pourrions maudire nos bourreaux et dénoncer pour la centième et la millième fois les blessures qu'ils infligent aux pères et mères de familles, aux enfants, à l'Église de France, au bon sens,

à la justice, à la liberté religieuse ! A quoi bon ? Les sectaires sont insensibles. Ils font pleurer les vierges, les enfants, les mères, les âmes les plus innocentes et les plus belles, ils interrompent toutes traditions, ils bouleversent toutes les habitudes, ils suppriment les droits acquis, ils outragent et persécutent les faibles, et ils n'en sont point émus, et ils ricanent de nos souffrances ; nos larmes les laissent indifférents et stupides, quand ils ne s'en font pas une joie indécente. Les ennemis de Dieu méritent sans doute nos anathèmes et la réprobation de tous les honnêtes gens ; mais il ne suffit pas de dire à haute voix le mal qu'ils commettent ; il faut tout de suite réparer ce mal ; ce n'est pas en pleurant sur des ruines qu'on les relève, c'est en priant, en travaillant, en agissant. Comme a dit un grand prélat américain, Mgr Ireland : « Au lieu de monter la garde devant des cimetières, il vaut mieux marcher avec les vivants. » On ne meurt que lorsqu'on le veut bien. Nos écoles sont ravagées ; il faut les ressusciter et les revivifier.

Japon

Une nouvelle loi scolaire au Japon.—Le parlement de Tokio vient d'adopter une loi qui règle définitivement l'organisation des écoles primaires japonaises. Aux termes de cette loi, l'enseignement est gratuit et obligatoire pour tous les enfants de six à quatorze ans. Les quatre premières années sont consacrées à l'étude des langues japonaises et chinoises. L'anglais est enseigné dans les quatre années suivantes. En quittant l'école primaire, les enfants doivent pouvoir lire l'anglais et autant que possible le parler. Cette place d'honneur faite à l'anglais dans l'enseignement élémentaire est une conséquence de l'orientation donnée à la politique japonaise.

Angleterre.

A la fin d'octobre, le *bill* d'Education déjà adopté par la Chambre des communes a été amendé à la Chambre des Lords. L'amendement décrète que l'enseignement religieux sera obligatoire dans toutes les écoles publiques. C'est une détermination faite pour le gouvernement. Acceptera-t-il l'amendement de la Chambre des Lords ? La chose est peu probable. Mais alors il faudra ignorer la Chambre Haute.

Suisse.

L'été dernier avait lieu un grand congrès d'instituteurs à Saint-Imier, dans le Jura Verneis. A ce congrès, plusieurs sujets furent traités, mais deux questions surtout reçurent l'attention des congressistes : 1° La question agricole ; 2° la question sociale.

« Partout, dit le rapporteur général, même dans les régions industrielles, il est nécessaire de donner des leçons d'agriculture, car :

« L'un des remèdes à la situation difficile, dangereuse même sous certains rapports qu'a créée l'industrialisme moderne, c'est le « retour à la terre », à la profession agricole. »

Puis, abordant la question sociale, le rapporteur dit :

« L'équilibre des classes menace de se rompre ; à nous de prévoir et d'empêcher cette rupture, à nous de combler l'abîme toujours plus profond entre ouvriers et bourgeois » puisque le terme est consacré aujourd'hui. Ces enfants assis aujourd'hui sur les bancs de nos écoles sont la société future. Dans quinze ou vingt ans quelques-uns auront atteint une situation en vue ; ils seront patrons. Les autres, et ce sera le plus grand nombre, ne seront sans doute que de simples ouvriers gagnant difficilement leur vie. Ils formeront donc deux classes actuellement en présence l'une de l'autre, prêtes à s'attaquer. N'avons-nous pas, nous, instituteurs, une situation privilégiée pour mettre ces jeunes intelligences en garde contre les haines à venir ? Ces enfants, tous égaux en classe, seront dans vingt ans, séparés par la fortune. Habitons-les donc à envisager les choses selon la saine raison.

« L'instituteur dira la vie difficile de la famille ouvrière, la misère dans les grandes villes. Il donnera aux futurs patrons le goût de lutter contre les maux qui fondent de toutes parts sur le travailleur d'usine.

« Il « changera ensuite de note ». Il « fera en sorte de prévenir la naissance des idées utopiques chez ceux qui deviendront des ouvriers ». Il dira le travail, le rôle, les inquiétudes et les risques des patrons.

« Il sera par avance, le conciliateur, le médiateur, le pacifique. Il nouera le lien social entre futurs concitoyens. »

Pologne.

L'empereur d'Allemagne a entrepris de germaniser la partie de la Pologne qui lui est échue en partage. A cette fin, il a obligé tous les instituteurs à faire leurs classes en allemand. Défense de parler polonais dans les écoles ; les prières devaient être dites en allemand, et c'est dans cette langue que se récitait la leçon du catéchisme. Mais les instituteurs, soutenus par le clergé polonais, résistent aux ordres arbitraires de Guillaume. Certains maîtres allemands ont même battu en vain les petits Polonais pour les faire prier en allemand. Nous souhaitons aux vaillants instituteurs catholiques de la Pologne allemande de triompher de l'oppressur.

Chine.

Une commission d'enquête instituée en 1903, vient de faire rapport sur l'état de l'Instruction publique en Chine. En voici un très bref résumé :

« L'Instruction du Chinois, commencée à l'école primaire à l'âge de sept ans, dure vingt-six années ; soit cinq ans à l'école primaire simple, quatre à l'école primaire supérieure, cinq à l'école moyenne, trois à l'école supérieure, quatre à l'Université et cinq au collège des hautes études. Le Chinois lettré, qui a assidûment suivi toutes ses classes, termine donc ses études à l'âge de trente-trois ans.

L'école primaire est gratuite et non obligatoire. Les autres écoles sont également facultatives. Les frais généraux sont à la charge des autorités, les élèves ne payent de rétribution qu'à partir de l'école moyenne.

« L'étude des langues étrangères ne commence que dans l'école moyenne, quand l'élève entre dans sa seizième année. Il apprend obligatoirement l'anglais. »

Lettre du Surintendant de l'Instruction publique

Histoire du Canada

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

A monsieur le président et à MM. les membres du bureau central
des examinateurs catholiques de la province de Québec.

Messieurs,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la résolution suivante, que le comité catholique a adoptée à sa session du mois de septembre dernier, a été approuvée par arrêté en conseil en date du 2 octobre dernier :

« Que l'article 152 des règlements refondus du comité catholique soit amendé en ajoutant les mots « histoire du Canada » après le mot « pédagogie ».

En conséquence, il sera accordé à l'avenir 10 points sur l'histoire du Canada, et tout candidat sera tenu de conserver au moins cinq points sur cette matière importante du programme de l'examen.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs

Votre obéissant serviteur,

Boucher de LaBruère,

Surintendant.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Éléments de la doctrine chrétienne

Leçon XXIe.—Ensevelissement de Jésus-Christ.

Quand Jésus-Christ fut mort, Joseph d'Arimathie et les disciples détachèrent le corps de la croix. Joseph avait acheté un suaire de lin et des bandelettes ; un autre ami de Jésus, Nicodème, apporta cent livres de parfums. Ils en couvrirent les chairs sanglantes ; ils roulèrent les bandelettes autour du corps, des bras et des jambes ; ils enveloppèrent la tête du suaire, et ils portèrent Jésus dans le tombeau. Ce tombeau était une salle creusée dans le roc. Ils fermèrent ensuite la porte du tombeau avec une grosse pierre et ils s'en allèrent. Il était environ six heures du soir.

Mais quand Jésus-Christ fut mort, où alla son âme ? Elle alla dans les limbes. Les limbes étaient un lieu où demeuraient les âmes des saints, qui étaient morts. Ces âmes n'étaient pas encore au Ciel. Le Ciel était fermé. Jésus-Christ descendit dans les limbes pour les consoler ; il leur dit qu'elles entreraient bientôt dans le paradis. Ces âmes adorèrent Jésus-Christ et le remercièrent.

LANGUE FRANÇAISE

COURS ELEMENTAIRE

Orthographe, Grammaire et Vocabulaire

DICTÉES

I

NOËL

Noël ! c'est le sourire du ciel sur les tristesses de ce monde ! Noël ! c'est la miséricorde infinie *offerte* au monde, sous la forme du très doux Jésus.

Noël ! ce sont les anges, qui *chantent* Gloire à Dieu, Paix à la terre !

EXERCICES

I.—Expliquer le sens du morceau aux élèves. II.—Justifier l'orthographe des mots *offerte* et *chantent*. III.—Faire analyser oralement les noms et les adjectifs.

II

LES ARBRES

Les arbres enfoncent leurs racines dans le sol, ils élèvent vers le ciel leurs troncs puissants qui portent les branches et le feuillage.

Le bois de beaucoup d'arbres sert au chauffage ou à la construction des maisons, leurs fruits sont souvent utilisés comme aliments.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.—Citez quelques *arbres* de notre pays. Quels sont ceux qui servent surtout au chauffage ? Quels sont ceux dont on a utilisé le bois pour vos tables, les portes, les fenêtres et le plancher de la classe ?

VOCABULAIRE.—Arbre, arbuste, arbrisseau, broussaille, buisson, forêt ; souche, tige, écorce, cœur, moelle, rameau.—Planter, arracher, déraciner, abattre, émonder, greffer, scier.

EXERCICE.—Conjugez quelques verbes du vocabulaire : *Planter un arbre, abattre un sapin, greffer un pommier, scier une branche.*

RECITATIONS

(*A l'occasion du jour de l'An.*)

UNE ENFANT À SA MÈRE

J'ai demandé tout bas au doux petit Jésus,
 Quel cadeau je pourrais faire à ma petite mère ;
 Il m'a dit aussitôt : ce qui convient le plus
 A ta chère maman, et ce qu'elle préfère,
 C'est le cœur tendre et pur de sa petite enfant :
 Chère maman, alors, prenez mon cœur tout grand !

UNE ENFANT À SES GRANDS-PARENTS

Du nouvel an voici l'aurore,
 Et mon cœur, tout joyeux, implore
 Le ciel pour vous.
 Je demande à Dieu que, sans cesse,
 Je vous fasse par ma tendresse
 Des jours très doux.

REDACTION

Lettres du jour de l'An.

I

UN ENFANT À SES PARENTS

Mes chers Parents,

Ce ne serait pas assez de vous offrir mes vœux si je n'y joignais la promesse d'être sage et travailleuse. Je le fais du fond du cœur, bien sûre que ce sera pour vous la meilleure étrenne et le plus éloquent témoignage de votre amour.

Et maintenant, cher papa, bien-aimée maman, ouvrez-moi vos bras, que je scelle d'un baiser ma promesse.

II

(MARIE.)

AUTRE LETTRE

Bonne année, cher papa, chère maman, bonne année, bonne santé ! C'est tout ce que peut vous écrire ma plume maladroite ; mais en revanche mon petit cœur, que je vous offre, est plein d'amour et vous verrez s'il sera habile à vous le prouver.

Votre petit Paul.

(PAUL.)

COURS MOYEN

Élocution, Orthographe et Grammaire

DICTÉES

I

L'ÉCUREUIL

L'écureuil est bien le petit animal le plus agile et le plus gracieux des hôtes de nos forêts, en même temps qu'il en est le plus connu et le plus aimé. Il nous plaît par l'élégance de ses *formes*, par la finesse de sa *physionomie*, la vivacité du regard, la grâce et la rapidité de ses mouvements ; tout enfin nous intéresse, tout est beau en lui, soit qu'il *folâtre* avec ses semblables, soit qu'il cherche sa nourriture. On le voit grimper *le long* des arbres, sauter de branche en branche, glisser pour ainsi dire sur l'écorce avec une rapidité *telle* que *l'œil* peut à peine le suivre dans ses *évolutions*.

C.-E. DIONNE.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—L'écureuil est bien... de nos forêts : comment dirait-on au pluriel ? *Les écureuils sont bien...*, etc.—*hôtes* : donnez des homonymes : *haute*, élevée ; *ôte*, verbe ôter.—*ses formes* : les formes des différentes parties de son corps.—*physionomie* : ensemble des traits qui le font reconnaître.—*folâtrer* : verbe *folâtrer* (jouer, badiner). Ce mot est-il toujours verbe ? non, il peut être adjectif et signifie léger, peu sérieux.—*le long* : éviter de dire *du long* qui n'est pas correct.—*telle* : justifiez l'orthographe : accord avec *rapidité* féminin singulier.—*l'œil* peut à peine le suivre : mettez *l'œil* au pluriel et faites les changements voulus : *les yeux peuvent*, etc.—*évolutions* : les tours et les détours qu'il fait. Indiquez tous les *noms*, tous les *adjectifs* et tous les *verbes* de la dictée.

II

L'UNIVERS

L'univers c'est tout ce qui existe sur la *terre*, dans la *terre*, et c'est la *terre elle-même*. Car les êtres ne sont pas seulement les choses qui vivent, mais aussi celles qui ne vivent pas. C'est pour cela que l'on dit qu'il y a des êtres animés et des êtres inanimés. Il y a aussi des *masses* énormes, plus ou moins brillantes, que *nous apercevons* dans les hauteurs du ciel bleu : ces masses, ce sont des astres que l'on appelle planètes et étoiles. La plus brillante est *celle qui nous intéresse le plus*, c'est le soleil, qui nous donne sa lumière et sa chaleur.

Par conséquent si l'on voulait étudier l'univers, il faudrait s'occuper du soleil et des étoiles, de la terre, des *pierres et des métaux* qu'elle renferme, *des plantes qui croissent* à sa surface, et des animaux qu'elle nourrit. Mais combien tout cela est *prodigieux* ! et combien nous devons avoir du respect pour le *Créateur* de toutes ces merveilles !

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

La terre : Qu'est-ce que la terre ?... (Une énorme sphère qui roule dans l'imensité et que nous habitons). Famille de ce mot : terreux, (couleur de terre), enterrer, déterrer, etc...—*Elle-même* : faire remarquer aux enfants le trait d'union qui existe entre ces deux mots et leur montrer par des exemples que ce trait d'union se retrouve dans toutes les formes analogues : nous-mêmes, eux-mêmes, soi-même, etc...—*Inanimés* : qui ne vit pas, qui n'a pas d'âme. Sans prononcer le mot de préfixe on pourra prouver aux enfants que la plupart des mots commençant par *in* indiquent la privation de la chose dont on parle : indiscipliné (qui manque de discipline), insoumis, insuffisant, inconnu, intempérant, etc...—*Masse* : une grande quantité de matières qui forme un bloc.—*Nous apercevons* : faire écrire dix fois le mot *apercevoir*, qui ne prend qu'un seul *p*.—*Celle qui nous intéresse le plus* : c'est-à-dire celle que nous avons le plus de plaisir à connaître...—*Pierres, métaux* : substances très dures que l'on trouve dans la terre et que nous travaillons pour notre usage (maisons, outils)... *Des plantes qui croissent* : c'est-à-dire qui naissent et qui grandissent. C'est le présent de l'indicatif du verbe *croître* (et non *croisser*, comme les enfants seraient disposés à dire).—*Prodigieux* : étonnant, extraordinaire.—*Créateur* : c'est-à-dire Dieu : c'est pour cela que le mot doit prendre une grande lettre.

RECITATION

(A l'occasion du nouvel An).

PETITS FRÈRES ET PETITES SOEURS À LEURS PARENTS.

Cher Papa, chère Maman,
C'est le premier jour de l'année ;
Pour nous combien ce jour est doux !
Voyez comme votre nitée
Se presse heureuse autour de vous !
Nous vous apportons nos richesses :
De chauds baisers, des vœux ardents,
Et nos cœurs avec leurs tendresses,
Tous les trésors de vos enfants...

C'est que, sous votre aile si douce,
Ainsi que les jeunes oiseaux,
Tant choyés dans leur nid de mousse,
Ah ! nous coulons des jours bien beaux !
A tous vos soins comment répondre ?...
Devant vous en cet heureux jour,
Oui, nous sentons nos cœurs se fondre
De reconnaissance et d'amour.

De toutes vos sollicitudes,
 Bonne maman, papa chéri,
 Et des vœux de nos gratitude,
 Que le bon Dieu soit attendri !
 Seul il peut acquitter nos dettes :
 Oh ! comme nous lui demandons
 De faire pleuvoir sur vos têtes
 Toute la manne de ses dons !

C'est pour nous que vos jours s'imposent
 Tant de travaux et tant d'efforts,
 Pour qu'enfin vos ans se reposent,
 Quand donc serons-nous grands et forts ?...
 En attendant, bons père et mère,
 Ouvrez-nous vos bras triomphants,
 En cette heure, à nos cœurs si chère,
 Embrassez bien tous vos enfants !...

REDACTION

JEUNE FILLE À SA GRAND'MÈRE.

Chère Grand'Maman,

En ce premier jour de l'année, partout on souhaite bonheur et longue vie à ceux que l'on aime.

Si jamais une petite-fille remplit ce devoir avec sincérité et conviction, j'ose dire que c'est moi à votre égard, chère grand'maman, moi, comblée par vous de tant de marques d'intérêt et de bonté.

Oh ! si l'ardeur de mes vœux suffisait à vous rendre heureuse, comme vous le seriez !

On dit que la prière est la clef d'or des biens du ciel : matin et soir, je veux me servir pour vous de cette clef d'or : je veux que le bon Dieu charme vos jours d'un doux repos, d'une perpétuelle joie et que, pour le bonheur de toute la famille, il ajoute, aux années de votre chère vie, encore un bien grand nombre de belles années.

Puissent ces vœux et mes baisers, chère grand'maman, vous apporter tout le bonheur que goûte à vous les offrir

Votre affectueuse et reconnaissante petite-fille, Adélaïde.

(*Les Fêtes de l'Enfance.*)

Dictées supplémentaires

I

PUISSANCE DE DIEU

Quelle est admirable la puissance de Dieu ! A son commandement le monde paraît, la lumière sort du chaos, les cieux s'étendent comme un pavillon d'azur, la mer se retire dans son lit, la terre se couvre de verdure, les astres étincellent au firma-

ment, les animaux apparaissent sur la terre, le roi de la création, l'homme, entre dans son palais orné par la divine sagesse.

Les eaux tombent sur les crêtes et sur les sommets des montagnes, où les vapeurs s'y condensent, où les neiges, qui s'y liquéfient, descendent par une infinité de filets le long de leurs pentes ; elles en enlèvent quelques parcelles, et y tracent par leur passage des sillons légers. Bientôt ces filets se réunissent dans les creux plus marqués, dont la surface des montagnes est labourée ; ils s'écoulent par des vallées profondes qui en entament le pied, et vont former ainsi les rivières et les fleuves qui reportent à la mer les eaux qui sont données à l'atmosphère par la mer.

II

LA PREMIÈRE MESSE À MONTRÉAL

(17 mai 1642)

L'enthousiasme des colons éclata par des cris de joie et des chants d'allégresse. Ils abordèrent sur une langue de terre formée d'un côté par le fleuve et de l'autre par une décharge de la rivière Saint-Pierre. Ce cours d'eau passait tout le long de la rue des Commissaires actuelle et se jetait dans le fleuve à peu près vis-à-vis de l'ancienne douane. Mme de la Peltrie et Mlle Mance furent chargées d'orner l'autel où le P. Vimont devait célébrer la messe. Le P. Vimont, dans une chaleureuse allocution, pronostiqua la gloire du futur Montréal, dont il compara les débuts au grain de sénévé de l'Évangile. Il exposa ensuite le Saint-Sacrement, qui resta sur l'autel toute la journée, comme si Notre-Seigneur avait voulu prendre possession de cette terre où il devait être tant aimé. Il n'a plus cessé depuis de reposer à Ville-Marie.

COURS SUPÉRIEUR

Orthographe, Idées et Grammaire

LES INDIENS

Les Indiens vivaient constamment au milieu même de la nature. Ils ne s'enorgueillissaient point, comme nous le faisons aujourd'hui, d'en expliquer les phénomènes ; mais ils les observaient à tout instant, dans toutes les saisons, et par cette attention continue ils acquéraient les connaissances nécessaires pour régler leurs actions et assurer leur bien-être. Sans horloge et sans aucun instrument astronomique, par l'inspection des astres, ils mesuraient exactement la marche des heures, le cours des nuits et des jours. Sans guide et sans boussole, ils pouvaient entreprendre de longs trajets à travers des plaines désertes, des forêts profondes où l'on ne distinguait pas un sentier, pas un vestige humain, ils arrivaient en droite ligne à leur but. On a souvent signalé l'habileté avec laquelle ils reconnaissaient à un signe presque invisible, à une branche brisée, à des herbes couchées sur le sol, la trace d'un homme ou d'un animal, d'un ami ou d'un ennemi. *Le fait est que*, par l'énergie de leur vie active, par la fraîcheur de leurs organes, par l'étude perpétuelle de tout ce qui les environnait, ils acquéraient une pénétration de regard, une finesse d'ouïe et d'odorat vraiment prodigieuses. La nature était leur première et leur constante ins-

titutrice ; selon ses différentes *phases*, ils combinaient le cours de leurs occupations, de leurs chasses et de leur *vie nomade*. Selon ses périodes régulières, ils avaient formé leur calendrier ; ils divisaient, comme nous, l'année en quatre saisons et en douze mois ; mais ils en fixaient le commencement au printemps, en cette riante saison où tout *s'égaie* et se ranime.

XAVIER MARMIER.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*S'enorgueillissaient* : prononcez *an nor guëllir* ; il en est de même de *enërer* (*an ni zrer*) que beaucoup de personnes prononcent *è ni zrer*. C'est la préposition *en* employée comme préfixe devant les radicaux *orgueil, irer* ; il faut qu'on le reconnaisse dans la prononciation comme dans *enfermer, encourager*, etc.—*phénomènes* : (d'un mot grec qui signifie *ce qui apparaît*). Fait naturel qui frappe la vue ou l'imagination. On donne aussi ce nom à un être extraordinaire.—*acquerraient* : exercez les élèves sur ce verbe : *j'acquiers, j'acquerrai*, que *j'acquière*, etc.—*bien-être* : nom composé invariable : état dans lequel on est *bien*.—*inspection* : remplacez par un équivalent ? *observation*.—*trajets* : espace d'un lieu à un autre.—*signalé* : employez une autre expression : *fait remarquer, cité, rappelé*, etc.—*ouïe* : sens par lequel on perçoit les sons. Donnez des mots de la même famille : *ouïr*, verbe : *oyez, j'ai ouï dire*, etc. ; *ouïlles*, les fidèles qui écoutent leur pasteur ; *ouï-dire*, nouvelle sans certitude, des *ouï-dire*.—*prodigieuses* : justifiez le pluriel : accord avec *pénétration* et *finesse* qu'il qualifie.—*phases* : apparences variables, périodes d'aspects différents : les saisons sont les phases de l'année.—*vie nomade* : celle des peuples voyageurs qui vivent sous la tente.—*s'égaie* : (ou *s'égaye* d'après l'Académie) les verbes en *yer* changent l'y en i devant un e muet. L'Académie dit qu'il faut conserver l'y dans les verbes en *ayer* ; mais il est plus simple de suivre la même règle pour les verbes en *uyer, oyer, ayer* : ennuyer, nettoyer, égayer ; c'est d'ailleurs ce que font presque tous les écrivains contemporains.

ANALYSE

Sans horloge et sans aucun instrument astronomique, ils mesuraient exactement la marche des heures, le cours des nuits et des jours.

Une seule proposition principale.

SUJET : *ils*.

VERBE : *mesuraient*.

COMPLÈMENT DIRECT : *marche des heures, cours des nuits et des jours*.

COMPLÈMENT INDIRECT : par *l'inspection des astres*.

COMPLÈMENT INDIRECT : sans *horloge* et sans *instrument astronomique*.

COMP. CIRC. DE MANIÈRE : *exactement* (adv).

Ainsi comprise, la phrase n'offre aucune difficulté pour l'analyse de chaque mot.

II

RÉFLEXIONS MORALES

Aimable et brillante jeunesse, considère dans les fleurs l'image du destin¹ qui t'est réservé. Qu'est-ce pour nous, en effet, que la vie, sinon celle d'une fleur ? Tu lui ressembles par la beauté ; tu lui ressembleras aussi par ta courte durée. Tu es placée dans un sol fertile et tu possèdes mille attraits enchanteurs² ; mais combien se fanent promptement la violette et la jacinthe, lorsque le cruel aquilon³ vient à souffler sur elles ! Jeune homme, pense au sort dont tu es menacé toi-même ; ne te glorifie⁴ point de ta figure ; ne te livre point indiscretement à de folles joies, à des plaisirs bruyants et dangereux... Et toi, beauté naissante, dont les grâces⁵ font la plus séduisante parure, ne t'enorgueillis point de ta jeunesse ! Songe à ce que vivent les roses ; vois comme s'est dissipé le doux parfum qu'elles répandaient. Beauté

humaine, apprends des fleurs à ne pas te complaire dans tes charmes ! Tu t'épanouis comme la fleur des champs ; le vent souffle, et elle disparaît. Tu disparaîtras comme elle, et à peine se souviendra-t-on du lieu où tu t'es montrée !

(L'École et la Famille).

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.—1. *Destin* : l'enchaînement des choses considéré comme nécessaire.—2. *Enchanteur* : au féminin *enchanteresse*, qui enchante, qui séduit, qui entraîne les cœurs.—3. *Aquilon* : le vent du nord, en poésie tout vent violent et froid.—4. *Se glorifier* : faire gloire de, se vanter.—5. *Grâces* : ce qui plaît dans les attitudes.

EXERCICES.—Expliquez : *se livrer à de folles joies*,—*se complaire dans ses charmes*.—Citez des mots de la même famille que *parfum* (parfumer, parfumerie, parfumeur, parfumeur).—Expliquez cette expression : *Songe à ce que vivent les roses*.—Rappelez ces vers de Malherbe :

Et rose, elle a vécu ce que vivent les roses :
L'espace d'un matin.

—Analysez les verbes à l'impératif.—Soulignez les *pronoms* de la dictée et expliquez leur fonction dans la phrase.

LECTURE ET RÉCITATION

BERCEUSE

Dormez, petits gars, la lampe est éteinte,
Dormez doucement, nul ne fait de bruit...
Fermez vos yeux bleus, reposez sans crainte :
L'homme aux sables d'or passe.—C'est minuit.

Il met chaque soir son manteau d'étoiles,
Son chapeau fleuri d'un rayon d'argent,
Ses souliers d'azur.—Il a, sous ses voiles,
De rêves joyeux un essaim charmant.

On le voit errer par toute la terre :
Il vient de là-haut, il vient de là-bas ;
En laissant flotter sa robe légère,
Il glisse furtif—On ne l'entend pas.

Il franchit les monts, traverse les plaines,
Les sentiers en fleurs et les bois ombrés ;
On le voit passer par les nuits sereines,
L'homme aux sables d'or, l'homme aux rêves bleus.

C'est lui qui préside au sommeil des choses,
Veille les oiseaux dans leur frêle nid,
Endort les grands lis, caresse les roses
Et berce l'enfant dans son petit lit.

Son nom, son vrai nom, est la Providence,
Qui veille sur nous la nuit et le jour :
Elle a soin de tout, mais votre innocence
Attire sur vous son meilleur amour.

Allons, mes chéris, la lampe est éteinte,
Dormez, petits gars, d'un sommeil très doux ;
Fermez vos yeux bleus, reposez sans crainte,
Le regard de Dieu descend jusqu'à vous.

MARYAN.

COMPOSITION

LETTRE D'UNE JEUNE PENSIONNAIRE À SES PARENTS
(A l'occasion du jour de l'An.)

Cher Papa et chère Maman,

Combien je me sens attristée d'être loin de vous pour le 1er janvier ! Vous manquez beaucoup à votre petite Paulette qui, elle aussi vous manquera en ce beau jour de l'an, où parents et enfants ont tant de plaisir à se trouver réunis.

J'offre mon gros sacrifice au bon Dieu afin qu'il m'accorde en retour beaucoup de faveurs pour vous, bon père et mère chérie.

La Mère Directrice vous adresse mon bulletin par ce même courrier. Je suis heureuse de vous l'offrir comme étrennes, car je prévois qu'il vous réjouira.

Ce n'est ni en chemin de fer, ni en vélodipède, ni à cheval, ni sur l'aile rapide des vents, c'est en « amazone », montée sur ma note de *Bonne Conduite*, que je prends la route de « chez nous », car cette note-là va vous porter ce qu'il y a de meilleur en moi. Quand vous la lirez, vous sentirez battre tout près de vos cœurs le cœur de votre enfant.

J'étais triste en commençant ma lettre, mais je la finis toute joyeuse, parce que je suis presque sûre de vous avoir fait un grand plaisir.

Recevez avec mes vœux, cher papa et chère maman, les tendres baisers de votre fille respectueuse et reconnaissante.

PAULE.

(E. ROBERT : *Les Fêtes de l'Enfance.*)

Dictées supplémentaires

I

LE RESPECT FILIAL

Un père et une mère sont les représentants de Dieu sur la terre non seulement parce que Dieu leur a donné sa bonté, sa tendre sollicitude et quelque chose de sa souveraine sagesse pour élever leurs enfants, mais aussi parce qu'il en a fait comme des images personnelles et ses délégués immédiats, dignes d'être honorés tout comme il est honoré lui-même. Voilà ce qui donne à un père, à une mère une autorité si vénérable et une sorte de majesté divine.

Et de là vient que parmi tous les devoirs imposés par la nature et la religion aux enfants des hommes, il en est un qui les domine tous et qui doit survivre à tout : c'est le respect de Dieu présent dans un père et dans une mère. Le respect filial n'est pas autre chose, et c'est aussi pourquoi, parmi tous les respects de la terre, il n'en est pas de plus sacré. C'est un respect d'honneur, c'est un respect d'amour, c'est un respect religieux.

MGR DUPANLOUP.

II

LA BOUSSOLE

Aujourd'hui par les nuits sombres et les jours brumeux, les navires marchent sûrement, les paquebots qui font le service entre l'Europe, l'Afrique ou l'Amérique, vont, viennent en suivant à quelques milles près le même sillage. Ils ne s'écartent pas des routes tracées sur les cartes marines et l'on pourrait sans doute apercevoir sur le fond des mers une longue trainée de cendres et de scories tombées des bateaux à vapeur le long de la route. Ce qui a rendu possible cette grande navigation c'est la boussole fondée sur la propriété qu'a l'aiguille aimantée de se tourner vers le Nord.

Auparavant, les marins n'osaient pas s'éloigner du rivage à certaines saisons ; les jours voilés et les nuits noires leur interdisaient tout voyage même sur les mers connues. Jusqu'alors, lorsque les nuits étaient claires, l'étoile polaire avait été le seul point de repère des marins. La boussole n'a pas été parfaite du premier coup et ce n'est qu'après des essais infructueux qu'on eut l'idée de la placer sur un pivot, de la protéger par une boîte, ensuite de trouver un mode de suspension qui permit de la maintenir horizontale en tenant compte de la déviation que peut faire subir à l'aiguille le fer qui entre dans la coque du navire ou de la cargaison.

III

L'ÉGLISE ET LA RÉVOLUTION

Au sanglant et sinistre idéal que représente le drapeau rouge surmonté du bonnet des forçats, l'Église oppose son incomparable idéal d'amour de Dieu et des hommes, couronné par le signe de la croix. Il ne faut pas douter qu'il ne triomphe à la fin, quelles que soient les apparences contraires. L'âme humaine est naturellement chrétienne ; tout ce qu'il y a en elle d'élevé et de grand est orienté sur l'Évangile. Et la société humaine elle-même, par un sûr instinct, gravite dans la direction de Jésus-Christ chaque fois qu'elle obéit aux lois naturelles de la conservation. Laissez faire l'esprit du mal : c'est lui-même qui se chargera de précipiter les événements, en hâtant l'arrivée du jour où l'humanité n'aura plus le choix qu'entre la civilisation catholique et l'anarchie révolutionnaire. Ce jour-là, le choix sera bientôt fait.

Saluons donc avec espérance et respect le travail de fermentation qui se fait en ce moment dans les flancs de la société religieuse. Ce qui germe c'est un nouveau printemps catholique. Les siècles ont déroulé devant nous plus d'un spectacle de ce genre. Nous venons d'en contempler quelques-uns ; ils nous aident à apprécier celui qui se passe sous nos yeux, et qui nous apporte une preuve nouvelle de l'indéfectible vitalité de l'Église. Ils ne comprennent rien aux enseignements de l'histoire, ceux que ce spectacle épouvante, alors qu'il devrait les rassurer. Et ceux-là seuls pourront s'en affliger qui sont assez malheureux pour préférer les intérêts d'une classe à la cause du genre humain.

GODEFROID KURTH.

(*L'Église aux tournants de l'Histoire.*)

ENSEIGNEMENT SPECIAL

ENSEIGNEMENT ANTI-ALCOOLIQUE

DICTÉE

Dans ma carrière de prêtre, j'ai été bien des fois en relation avec des buveurs qui voulaient se corriger. Ils avaient eu un bon moment au milieu de leurs excès, ils voyaient l'abîme où ils allaient tomber, entraînant dans la ruine leur femme et leurs enfants ; ils voulaient à tout prix abandonner la boisson. Parmi ces hommes, ceux-là seulement ont réussi, qui, bien convaincus de leur impuissance à se retirer eux-mêmes d'affaire, ont prié Dieu, fui les occasions et sont venus souvent se confesser et communier.

R. P. HAMON, S. J.

HISTOIRE

Un homme qui fut un buveur, pendant de longues années était sobre. Il tomba malade et le médecin eut l'imprudence de lui prescrire un peu d'eau de vie comme tonique. Le malade, effrayé, lui confia ses craintes et le supplia de lui donner un autre remède. Le médecin insista en le plaisantant sur ces frayeurs chimériques. C'était seulement pour le temps de la maladie. Il reprendrait ensuite sa résolution de tempérance, etc. L'homme guérit, mais il était devenu ivrogne et mourut de la mort d'ivrogne.

PROBLÈMES ANTI-ALCOOLIQUES

En supposant que chaque comté dans la province de Québec envoie annuellement 3 alcooliques dans les asiles d'aliénés, et que chacun d'eux coûte à la province \$125 par an, quelle serait la dépense annuelle pour les 73 comtés ?

Solution : $\$125 \times 3 \times 73 = \27375 . *Rép.*

Combien avec cette somme, pourrait-on retraiter de vieux ouvriers, si à chacun d'eux on servait une pension de \$75 ?

Solution : $\$27375 \div 75 = 365$.

Avec l'argent qu'il gaspille en liqueurs alcooliques, soit \$0.05 par jour, combien un ouvrier pourrait-il à la fin de l'année, acheter de cordes de bois à \$5 la corde ?

Solution : $\$0.05 \times 365 = \18.25 , ce qu'il dépense par an.
 $\$18.25 \div 5 = 3\frac{13}{20}$ cordes de bois.

AGRICULTURE

RECITATION

LA CHARRUE

O laboureur ! pour toi ce fer est préparé :
 Reçois pieusement, reçois l'outil sacré.
 A tes bras vigoureux confié par Dieu même,
 Il passa par le feu comme par un baptême.
 La ronce et le chardon menacent de couvrir
 Les flancs déshonorés de la terre féconde :
 Prends l'arme pacifique ; à toi de conquérir
 L'élément nourricier qui fait vivre le monde !
 Prends ce fer ; dans la mine, il était ignoré,
 Puis de la forge obscure il sortit épuré :
 A toi de le mener parmi les grandes plaines,
 Près des oiseaux chanteurs, près du flot des fontaines,
 A l'air libre, au soleil et sous ce beau ciel bleu.
 C'est au milieu des fleurs, autour de la chaumière,
 Dans la sécurité, les parfums, la lumière,
 O laboureur ! c'est là que tu dois aujourd'hui
 T'unir avec ce fer, et toujours avec lui
 Vivre en ami constant. Sois-lui fidèle, et sache,
 Que si, découragé du labour qui t'attache
 Aux sillons paternels, tu le quittais un jour
 Le remords te suivrait partout, jusqu'au retour.

ACHILLE MILLIEN.

PROBLÈMES AGRICOLES

Quel revenu se fait un cultivateur avec un rucher qui contient 30 ruches, sachant que 5 ruches donnent en moyenne 4 essaims, qui, à la saison de vente, ont un poids moyen de 28 livres net, et qu'il vend à raison de \$0.18 la livre ? Il estime que chacune de ces 30 ruches lui coûte \$0.16 d'entretien ?

Solution : $\$0.16 \times 30 = \4.80 , ce que les ruches lui coûtent.

$(30 \div 5) \times 4 = 24$ essaims.

$28 \text{ livres} \times 24 \times \$0.18 = \$120.96$.

$\$120.96 - \$4.80 = \$116.16$. *Rép.*

Le nombre des abeilles d'une ruche est tel que s'il en meurt le $\frac{1}{5}$, puis les $\frac{3}{4}$ du reste, il y en a encore 10000. Quel est le nombre des abeilles d'une ruche ?

Solution : $\frac{5}{5} - \frac{1}{5} = \frac{4}{5}$. S'il meurt $\frac{3}{4}$ du reste, il reste $\frac{1}{4}$ du reste, c'est-à-dire $\frac{1}{4}$ de $\frac{4}{5} = \frac{1}{5} = 10000$.

$\frac{5}{5} = 10000 \times 5 = 50000$. *Rép.*

Une pépinière a rapporté \$1008 dans 12 ans ; un terrain contigu de même qualité et de même superficie, mis en jardin potager rapporte chaque année \$92. Laquelle de ces cultures est la plus avantageuse et de combien ?

$\$1008 \div 12 = \84 , rapport par année de la pépinière.

$\$92 - \$84 = \$8$. Le jardin potager rapporte \$8 par année de plus que la pépinière.

HYGIÈNE

REDACTION

Sujet : L'AIR

PLAN :—Composition de l'air—son rôle

DÉVELOPPEMENT

L'air est transparent et incolore ; il ne nous paraît bleuâtre que lorsque nous considérons l'atmosphère en entier. L'air pèse environ huit cents fois moins que l'eau.

L'air est un mélange de deux gaz : l'oxygène et l'azote, dans la proportion d'une partie du premier pour quatre du second. L'oxygène entretient la respiration et la combustion, et l'azote ne fait que tempérer ces propriétés actives. C'est l'oxygène de l'air qui fait vivre les animaux, et qui fait brûler les charbons, les bois, les huiles, etc.

Il existe aussi dans l'air une petite quantité de vapeur d'eau et de l'acide carbonique. Ce dernier gaz est impropre à la respiration et à la combustion : une bougie allumée s'y éteint ; un animal périt rapidement s'il est plongé dans de l'air qui contient un cinquième de son volume d'acide carbonique.

Chaque fois que nous respirons, nous faisons entrer dans nos poumons une certaine quantité d'oxygène qui revivifie notre sang : puis nous rejetons de l'air qui contient de l'acide carbonique. On a reconnu qu'un homme épuise ainsi en une heure plusieurs verges cubiques d'air respirable.

Partout où des matières organiques se décomposent, l'acide carbonique se dégage. Il se produit encore quand on brûle du bois, du charbon.

Ce n'est pas l'acide carbonique qui est la cause principale des malaises, des vertiges, de l'asphyxie causés par la vapeur du charbon : c'est l'oxyde de carbone, gaz infiniment plus vénéneux puisqu'un oiseau périt dans une chambre qui n'en contient qu'un centième de son volume.

Au contraire des animaux, les végétaux, sous l'influence de la lumière solaire, absorbent l'acide carbonique et dégagent de l'oxygène. On comprend dès lors quel rôle important jouent les plantes dans notre hygiène. Dans une grande ville, les avenues bordées d'arbres, les parcs publics sont pour ainsi dire une nécessité ; car, en plus du danger que présente toute grande agglomération, les fabriques et les usines de toute sorte jettent par leurs hautes cheminées, de minuscules poussières qui altèrent la pureté de l'air. Autour des habitations, les amas d'ordure ou de fumier, les mares d'eau stagnante ne doivent pas être tolérés. A l'intérieur, une propreté extrême sera entretenue ; rien de ce qui est susceptible de dégager des exhalaisons malsaines ne doit se trouver dans les appartements. On évitera les poussières dangereuses qui s'élèvent en balayant, par l'arrosage ou par l'emploi de la cire.

L'air doit être soigneusement renouvelé, quand la température ne permet pas de le laisser entrer à flots par les fenêtres grandes ouvertes. Une cheminée qui tire bien maintient dans une pièce un courant d'air continu et constitue un excellent moyen de ventilation. On peut encore établir une circulation d'air suffisante en encadrant une petite roue à palettes tournant sur un essieu dans un des carreaux de la fenêtre. C'est le plus simple des ventilateurs.

Quand on fait du feu, on doit s'assurer du bon fonctionnement des appareils de chauffage, des tuyaux et des conduits de cheminées. De plus, il est nécessaire de se rappeler qu'une partie de l'oxygène de l'air est employée à la combustion, et par conséquent il ne faut pas craindre d'aérer les chambres aussi souvent que l'exigent leurs dimensions et le nombre de personnes qui y vivent.

HISTOIRE NATURELLE

DICTÉE

LES TROIS ÉTATS DE LA MATIÈRE

Nous appelons matière toute substance qui forme *les corps*. Ainsi le bois, le fer, l'eau, la *chair* des animaux sont des matières. Or, certaines matières qui se présentent le plus souvent à l'état solide ne conservent pas toujours cet état ; elles peuvent devenir liquides ou *gazeuses* : c'est ce que l'on exprime en disant que certains corps peuvent passer par trois états ou se présenter sous trois *aspects*.

Le *soufre* que l'on trouve dans le sein de la terre à l'état solide et qui, en cet état, appartient au règne minéral, peut devenir liquide s'il est fortement chauffé et devenir gazeux s'il est chauffé plus fortement encore. L'eau se présente le plus souvent à nous sous l'aspect liquide ; mais nous savons que si nous la soumettons à une *température élevée*, elle se réduira en vapeur et deviendra gazeuse. Si, au contraire, elle subit l'influence d'un grand froid, *elle se congèlera* et deviendra solide. Ces deux exemples sont les plus familiers et font bien comprendre ce que l'on entend par ces mots : divers états de la matière.

Les études qui s'occupent des changements survenus dans l'aspect des corps sont la physique et la chimie, sciences aussi utiles qu'intéressantes, et dont nous vous enseignerons les éléments, mes chers enfants, dans les leçons de choses que nous vous donnerons.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

Corps.—On n'appelle pas seulement ainsi la partie matérielle de l'homme, mais encore tout objet matériel, pouvant tomber sous les sens.—*La chair*, différence entre la *chair* et la *viande* : nous réservons ce dernier nom pour la chair comestible, servant à l'alimentation de l'homme (homonymes : *cher, chère, — chair*).—*Or*, conjonction (homonymes : *or* (métal), *hors* (préposition)).—*Gazeuses*, c'est-à-dire formées de petites particules invisibles tendant sans cesse à se séparer pour se répandre dans l'espace (famille de mots : *gaz, gaze, gazeur*).—*Aspect*, ce qu'il y a de plus extérieur, ce qui nous frappe d'abord dans ce que nous voyons.—*Soufre* : substance jaunâtre très répandue dans le sein de la terre et qui est fréquemment employée dans l'industrie. (Exemple : le blanchissage des pailles et des étoffes, allumettes contre l'oïdium, les maladies de peau, etc.)...—*Une température élevée*, c'est-à-dire une grande chaleur.—*Elle se congèlera*, la congélation est l'action par laquelle l'eau se réduit en glace (geler, gelée, congeler, dégeler). Règle des verbes terminés en *cler*.

ENSEIGNEMENT MENAGER

DICTÉE

DE L'ÉCONOMIE DOMESTIQUE

L'économie domestique réduite aux proportions les plus modestes est l'art de diriger d'une manière économique et régulière les choses du ménage. Pour vous, mesdemoiselles, qui êtes encore jeunes, c'est l'enseignement qui apprend aux élèves, futures ménagères ou futures mères de famille, à tenir convenablement un ménage, à y faire régner l'ordre, la propreté, l'hygiène, le bon goût ; à ne faire aucune dépense inutile, à savoir économiser et à tirer le meilleur parti possible des ressources dont on dispose.

Envisagée comme une science, elle embrasse tous les devoirs de la femme dans ses rapports avec l'intérieur de la maison, avec la famille et avec le monde. Ainsi comprise, l'économie domestique ou science du ménage est l'art de bien employer le temps, l'intelligence et l'argent, c'est-à-dire de faire dans une sage mesure un utile emploi de ce temps qui s'enfuit si vite, de l'intelligence dont la culture exige tant de soins, de l'argent qu'il est si difficile de gagner et plus encore de conserver.

I.—*Explications et questions.*—*L'économie domestique* : administration d'un ménage privé, d'une maison. On dit aussi *économie privée*. Donner les autres sens d'économie.—*Ménage* (dérivé de *mansio*, maison.) : l'ordre et la dépense d'une maison. Autres significations du ménage : l'appartement et l'ensemble des meubles,—la conduite économique que l'on tient dans l'administration des biens, de l'argent,—l'association d'un homme et d'une femme mariés ensemble : *Faire bon ménage, se mettre en ménage*. Avec ce mot, formez des dérivés et des composés (ménager, ménagère, ménagerie, ménageur, emménager, aménagement). Quel est le sens des mots : *science, art, s'enfuir* ?

II.—*Adjectif en général.*—*Domestique*, adjectif de sa nature, devient nom dans quels cas ? Donnez des exemples : (Jean est *mon domestique* ; Pauline est *ma domestique* ; il a *de nombreux domestiques*).—*Les plus modestes* : quel degré de comparaison ? Indiquez tous les degrés de signification de l'adjectif *modeste* : *Positif* (*modeste*.—*Comparatif* (*plus modeste, moins modeste, aussi modeste*).—*Superlatif* (*le plus modeste, très modeste*). Rappelez ce qui a été dit au sujet des degrés de signification dans les adjectifs.—Que savez-vous sur les adjectifs *meilleur, pire, moindre* qui servent de comparatif à *bon, à mauvais* et à *petit* ?—Notez tous les adjectifs déterminatifs de la diète ; indiquez le rôle qu'ils jouent et, de là, faites découler la définition de l'espèce à laquelle ils appartiennent : *un ménage, aucune dépense, tous les devoirs, une sage mesure, ce temps*.

III.—*Exercices d'étymologie simple.*—Former des composés avec *modeste* (*immodeste*),—*ménage* (*emménager, déménager*),—*apprendre* (*désapprendre*),—*ordre* (*désordre, désordonner, désordonnement*), etc.

MATHEMATIQUES, ARITHMETIQUE, CALCUL MENTAL.

NOTE.—Employez le procédé le plus rapide pour les exercices suivants :

32. De 423 plumes, ôtez 8 plumes. *Rép.*—415 plumes.
33. De 918 plumes, ôtez 12 plumes. *Rép.*—906 plumes.
34. De 637 plumes, ôtez 49 plumes. *Rép.*—588 plumes.
35. De 594 plumes, ôtez 394 plumes. *Rép.*—200 plumes.
36. De 715 plumes, ôtez 409 plumes. *Rép.*—306 plumes.
37. De 400 plumes, ôtez 250 plumes. *Rép.*—150 plumes.
38. De 537 livres, ôtez 325 livres. *Rép.*—212 livres.
39. De 777 livres, ôtez 674 livres. *Rép.*—103 livres.
40. De 924 livres, ôtez 867 livres. *Rép.* 57 livres.
41. De 856 livres, ôtez 667 livres. *Rép.*—189 livres.
42. De 642 livres, ôtez 171 livres. *Rép.*—471 livres.
43. Donnez les résultats des soustractions suivantes :

119	— 107	428	— 124	629	— 92	835	— 224	816	— 739	345	— 187
435	— 223	515	— 207	745	— 38	419	— 207	705	— 599	234	— 129
528	— 419	347	— 138	361	— 161	305	— 290	623	— 432	916	— 298
609	— 503	432	— 215	438	— 238	437	— 130	512	— 175	467	— 289
435	— 217	528	— 318	917	— 504	519	— 220	408	— 239	678	— 549

PROBLEMES SUR LES QUATRE OPERATIONS

RENDRE UN NOMBRE ENTIER OU DÉCIMAL, 10—100—1000... FOIS PLUS GRAND OU PLUS PETIT.

1.—Pour rendre un nombre entier **10, 100, 1000...** fois plus grand, on écrit à sa droite un zéro pour **10**, deux zéros pour **100**, trois zéros pour **1000...**

Exemple :—Soit 9 à rendre 10 fois plus grand, on a 90.

Soit 95 à rendre 10 fois plus grand, on a 950.

Soit 8 à rendre 100 fois plus grand, on a 800.

Soit 86 à rendre 100 fois plus grand, on a 8600.

Soit 7 à rendre 1000 fois plus grand, on a 7000.

Soit 72 à rendre 1000 fois plus grand, on a 72000.

2.—Pour rendre un nombre entier **10, 100, 1000...** fois plus petit, on sépare à droite par un point, un chiffre pour **10**, deux chiffres pour **100**, trois chiffres pour **1000**.

Si le nombre est terminé par des zéros, on en supprime un pour **10**, deux pour **100**, trois pour **1000**.

Si le nombre ne contient pas assez de chiffres, on le complète par des zéros que l'on écrit à gauche.

Ier Ex. : Soit 25 à rendre 10 fois plus petit = 2.5.

Ile Ex. : Soit 700 à rendre 100 fois plus petit = 7.

IIIe Ex. : Soit 54 à rendre 1000 fois plus petit = 0.054.

3.—Pour rendre un nombre décimal **10, 100, 1000...** fois plus grand, on transporte le point vers la droite de un rang pour **10**, deux rangs pour **100**, trois rangs pour **1000...**

S'il n'y a pas assez de décimales, on écrit des zéros à la droite.

Ier Ex. : Soit 8.54 à rendre 10 fois plus grand = 85.4.

Ile Ex. : Soit 3.4 à rendre 100 fois plus grand = 340.

IIIe Ex. : Soit à rendre 15.8 1000 fois plus grand = 15800.

4.—Pour rendre un nombre décimal **10, 100, 1000...** fois plus petit, on transporte le point vers la gauche, de un rang pour **10**, deux rangs pour **100**, trois rangs pour **1000...**

Si le nombre ne contient pas assez de chiffres, on le complète par des zéros que l'on écrit à gauche.

Ier Ex. : Soit 28.5 à rendre 10 fois plus petit = 2.85.

Ile Ex. : Soit 7.4 à rendre 100 fois plus petit = .074.

IIIe Ex. : Soit 32.17 à rendre 1000 fois plus petit = .03217.

Comment rend-on un nombre décimal 100 fois plus petit ? Donnez deux exemples. Comment rend-on un nombre entier 100 fois plus petit ? Donnez trois exemples. Comment rend-on un nombre décimal 10 fois plus grand ? Donnez quatre exemples. Comment rend-on 10 fois plus petit, un nombre entier terminé par deux zéros ? Donnez deux exemples. Comment rend-on 100 fois plus grand un nombre décimal qui n'a

qu'une décimale ? Donnez trois exemples. Quel changement subit un nombre quand on transporte le point de deux rangs vers la droite ? Donnez trois exemples. Quel changement subit un nombre quand on transporte le point d'un rang vers la gauche ? Donnez quatre exemples. Quel changement subit un nombre entier à la droite duquel on supprime un zéro ? Donnez des exemples. Que devient un nombre entier quand on place un point entre les dizaines et les centaines ?

25. Rendez le nombre \$18.20 : 10 fois plus grand ; 100 fois plus petit ; 10 fois plus petit ; 100 fois plus grand. *Rép.* \$182. \$0.82. \$1.82. \$1820.

26. Combien y a-t-il de nombres d'un chiffre ?—de deux chiffres ? Quelle est l'utilité du zéro ?—Combien de chiffres significatifs dans 420 ?—Qu'arrive-t-il si on oublie ou supprime le zéro dans 30 ?—Dans 304.—Qu'exprime le chiffre de gauche dans 435 ? *Rép.* Neuf.—Quatre-vingt-dix.—Le zéro tient la place des ordres qui manquent.—Deux.—Le nombre 3 est 10 fois plus petit que 30.—La partie de gauche est 10 fois plus petite.—Quatre centaines.

27. Dans une école il y a : 36 élèves dans la 1^{ère} classe ; 42 dans la 2^e ; 53 dans la 3^e ; 65 dans la 4^e et 74 dans la 5^e. Combien cette école compte-t-elle d'élèves en tout ? *Rép.* 270.

28. Un fermier a récolté 12675 bottes de foin. Ses bœufs en consomment 4150, ses moutons 2315 bottes, ses chevaux 2475 bottes. Combien lui en restera-t-il à la fin de l'année ?

Solution : $4150 + 2315 + 2475 = 8940$ bottes.

$12675 - 8940 = 3735$ bottes, ce qui reste.

29. Un père laisse \$36500 à ses deux enfants. L'aîné a eu \$23800 ; combien le second a-t-il eu et combien a-t-il eu de moins que son frère ?

Solution :— $\$36500 - \$23800 = \$12700$, ce que le second a eu.

$\$23800 - \$12700 = \$11100$, ce que le second a eu de moins que son frère.

30. Je devais \$478 ; j'ai payé \$125 une première fois et \$274 une seconde fois. Combien dois-je encore ?

Solution : $\$125 + \$274 = \$399$, ce que j'ai payé.

$\$478 - \$399 = \$79$, ce que je dois encore.

PROBLEMES DE RECAPITULATION SUR LES FRACTIONS

27. Deux aiguilles A et B se meuvent sur un cadran d'un mouvement uniforme et dans le même sens, B allant plus vite que A. On sait que A met 18 heures à faire le tour du cadran et qu'il s'est écoulé $5\frac{5}{8}$ entre le moment où les deux aiguilles se sont rencontrées et le moment où elles forment un angle droit. Calculez d'après cela le temps que met l'aiguille B pour parcourir le cadran.

Solution :—Supposons les deux aiguilles ensemble ; dans 5 heures et

bien le second a-t-il gagné par jour, si la journée du premier revient exactement à \$1.36 par jour ?

Solution : Le premier a reçu en tout $\$1.36 \times 6\frac{3}{4} = \9.18 . Le second a reçu la même somme, c'est-à-dire \$9.18, pour $8\frac{1}{2}$ jours de sarclage.

$$\$9.18 \div 8\frac{1}{2} = 9.18 \div \frac{17}{2} = 9.18 \times \frac{2}{17} = \$1.08. \text{ Rép.}$$

32. Un bassin pouvant contenir 352 gallons reçoit par heure $8\frac{3}{8}$ gallons par un 1er robinet, $9\frac{1}{3}$ gallons par un 2e et il perd $7\frac{2}{5}$ par un 3e. On ouvre les 3 robinets ensemble. Trouvez au bout de combien de temps le bassin sera rempli.

Solution : $8\frac{3}{8} + 9\frac{1}{3} = 17\frac{17}{24}$ gallons, ce que le bassin reçoit dans 1 heure.

$17\frac{17}{24} - 7\frac{2}{5} = 10\frac{37}{120}$, ce qui reste dans le bassin au bout d'une heure lorsque les 3 robinets sont ouverts.

$352 \div 10\frac{37}{120} = 352 \div \frac{1237}{120} = 352 \times \frac{120}{1237} = \frac{42240}{1237} = 34$ heures, 32 minutes, 49 secondes et une fraction de seconde.

33. Une couturière a acheté 108 verges de velours à \$3.95 la verge ; elle a payé les $\frac{9}{20}$ de ce velours avec de la soie d'une valeur de \$2.75 la verge et le reste en argent. Combien a-t-elle donné de verges de soie et combien d'argent ?

Solution : $\$3.95 \times 108 = \426.60 , la valeur des 108 verges de velours.

Les $\frac{9}{20}$ de \$426.60 = \$191.97.

$\$426.60 - \$191.97 = \$234.63$, la partie payée en argent.

$\$191.97 \div \$2.75 = 69$ verges $\frac{222}{275}$ ou 69 verges, 2 pieds, 5 pouces et une très petite fraction de pouce.

34. Deux associés ont fait un bénéfice de \$1015. On demande la part de chacun, sachant que les $\frac{2}{5}$ de la part d'A égalent les $\frac{3}{7}$ de la part de B.

Solution : $\frac{2}{5}$ de la part d'A = $\frac{3}{7}$ de la part de B ;

$\frac{1}{5}$ " " " " = $\frac{3}{7} \div 2$ de la part de B ;

$\frac{5}{5}$ " " " " = $\frac{3}{7} \times \frac{5}{2} = \frac{15}{14}$ de la part de B .

Ainsi la part d'A = les $\frac{15}{14}$ de celle de B.

$\frac{14}{14}$ de la part de B + $\frac{15}{14}$ de la part de B = les parts des deux = \$1015.

$\frac{29}{14}$ de la part de B = \$1015.

$\frac{1}{14}$ de la part de B = 1015/29.

$\frac{14}{14}$ de la part de B 1015 $\times \frac{14}{29} = \$490$, la part de B.

$\frac{15}{14}$ de la part de B = 1015 $\times \frac{15}{29} = \$525$, la part de A.

34. Une propriété est ensemencée les $\frac{2}{7}$ en maïs, les $\frac{3}{5}$ en blé et le reste en pommes de terre ; il y a $30\frac{2}{3}$ acres en pommes de terre. Quel est le rapport total de la propriété, sachant que l'acre donne en moyenne \$13.20 de revenu net ?

Solution : $\frac{2}{7} + \frac{3}{5} = \frac{10}{35} + \frac{21}{35} = \frac{31}{35}$;

$\frac{35}{35} - \frac{31}{35} = \frac{4}{35}$, la partie en pommes de terre.

$$\begin{aligned} \frac{4}{35} &= 30\frac{2}{3} \text{ acres} = 92\frac{2}{3} \text{ acres} ; \\ \frac{1}{35} &= 92\frac{2}{3} \div 4 ; \\ \frac{35}{34} &= 92\frac{2}{3} \times \frac{35}{4} = 23\frac{2}{3} \times 35 = 805\frac{5}{3} = 268\frac{1}{3} \text{ acres.} \\ \$13.20 \times 268\frac{1}{3} &= \$3542. \end{aligned}$$

REGLES DE L'UNITE, POURCENTAGE, ETC.

22. Une personne achète $46\frac{3}{4}$ verges de soie à \$2.40 ; on lui fait une remise de $12\frac{1}{2}\%$. Combien doit-elle payer ?

Solution : $\$2.40 \times 46\frac{3}{4} = \112.20 , le prix de la soie.

$\$112.20 \times 12\frac{1}{2} = \$14.02\frac{1}{2}$, la remise.

$\$112.20 - \$14.02\frac{1}{2} = \$98.17\frac{1}{2}$, la somme qu'il faut payer.

23. On a acheté un objet \$156 et on l'a vendu \$208. Combien a-t-on gagné pour cent sur le prix d'achat ? Sur le prix de vente ?

Solution : $\$208 - \$156 = \$52$, le gain.

$\$52 \div 156 = 0.33\frac{1}{3} = 33\frac{1}{3}\%$, le gain pour cent sur le prix d'achat.

$\$52 \div \$208 = 0.25 = 25\%$, le gain pour cent sur le prix de vente.

24. En vendant une maison \$3000, j'ai gagné $11\frac{1}{3}\%$ sur le prix d'achat. Combien la maison m'avait-elle coûté ?

Solution : $\$3000 \div 1.11\frac{1}{3} = \2700 , le prix d'achat.

25. En vendant un cheval \$231 j'ai perdu 23% . Combien le cheval avait-il coûté et quel prix aurait-il fallu le vendre pour gagner $16\frac{2}{3}\%$?

Solution : $\$1 - \$0.23 = \$0.77$;

$\$231 \div 0.77 = \300 , le coût du cheval.

$300 \times 1.16\frac{2}{3} = \350 , le prix qu'il aurait fallu vendre le cheval pour gagner $16\frac{2}{3}\%$

26. Que coûtent \$468.75 de rente à $3\frac{3}{4}\%$, au cours $87\frac{1}{2}\%$?

Solution : Pour recevoir \$3.75 de rente il faut déboursier \$87.50 ; ainsi pour chaque somme de \$3.75 contenue dans \$468.75 il faut faire un placement de \$87.50.

$\$468.75 \div \$3.75 = 125$.

Le placement à faire se monte donc à 125 fois $\$87.50 = \10937.50 . *Rép.*

27. Deux associés ont fait une entreprise. L'un a mis \$10256, l'autre \$8960. Le premier a reçu 259.20 de gain de plus que le second ; on demande le gain de chacun.

Solution : $\$10256 - \$8960 = \$1296$, la part du capital que le premier a mis de plus que le second.

$\$1296$ donnent \$259.20 ;

1 donne $\$259.20 \div 1296$;

$\$10256$ donnent $(\$259.20 \times 10256) \div 1296 = \2051.20 ;

8960 donnent $(\$259.20 \times 8960) \div 1296 = \1792.00 .

28. La rente $3\frac{3}{4}\%$ étant à \$87.50, à quel taux place-t-on son argent en achetant de cette rente ?

Solution : Une débenture coûte \$87.50 et rapporte \$3.75 par année ; il s'agit de trouver ce que \$1 rapporte.

$$\$3.75 \div \$7.50 = 0.04^{2/7} = 4^{2/7}\% . \text{ Rép.}$$

29. 48 verges de soie et 43 verges de velours ont coûté \$259.75. La verge de velours vaut \$0.75 de plus que la verge de soie ; quel est le prix d'une verge de chaque étoffe ?

Solution : $\$0.75 \times 43 = \32.25 , ce que 43 verges de velours coûtent de plus que 43 verges de soie.

$\$259.75 - \$32.25 = \$227.50$, ce que les 48 verges de soie et les 43 verges de velours auraient coûté si la verge de chaque étoffe avait coûté le prix d'une verge de soie.

$$48 + 43 = 91 \text{ verges de soie.}$$

$$91 \text{ verges de soie auraient coûté } \$227.50.$$

$$\$227.50 \div 91 = \$2.50, \text{ le prix d'une verge de soie.}$$

La verge de velours vaut \$0.75 de plus qu'une verge de soie, donc la verge de velours vaut $\$2.50 + \$0.75 = \$3.25$.

30. $11\frac{1}{4}$ verges de velours valent autant que 30 verges de drap et $6\frac{1}{2}$ verges de drap coûtent \$13.65. Combien valent 58 verges de velours ?

$$13.65 \times 2 \times 30 \times 4 \times 58$$

$$\text{Solution : } \frac{\quad}{13 \times 45} = \$324.80.$$

31. J'ai un cheval qui m'a coûté \$315. Quel prix devrai-je demander pour ce cheval afin de pouvoir diminuer le prix demandé de $6\frac{1}{4}\%$ pour comptant, et malgré cette diminution réaliser un bénéfice de 20% ?

Solution : Pour réaliser un bénéfice de 20%, il faut vendre \$1.20 ce qui a coûté \$1. Ce qui a coûté \$315 doit être vendu 315 fois \$1.20 = \$378, ce qu'il faut vendre le cheval pour gagner 20%.

Si je demande \$1, je ne recevrai que $\$1 - .06\frac{1}{4} = 93\frac{3}{4}$.

Pour recevoir \$378 il faut demander autant de fois \$1 qu'il y a de fois $93\frac{3}{4}$ dans \$378.

$$378 \div 0.93\frac{3}{4} = \$403.20. \text{ Rép.}$$

32. A quel taux faut-il prêter \$803, pour 6 ans, 8 mois et 15 jours pour que l'intérêt soit de \$403.97 $\frac{1}{2}$?

Solution : L'intérêt de \$803 à 1% pour 1 an = \$8.03 ; pour 6 ans 8 mois ou 6 ans $\frac{2}{3}$ l'intérêt = $\$8.03 \times 6\frac{2}{3} = \$53.53\frac{1}{3}$;

L'intérêt pour 1 an = \$8.03, pour 15 jours = $\frac{15}{365} = \frac{2}{73}$ de \$8.03 = \$0.33.

$\$53.53\frac{1}{3} + \$0.33 = \$53.86\frac{1}{3}$ = l'intérêt, à 1%, de \$803 pendant 6 ans, 8 mois et 15 jours.

Chaque somme de $\$53.86\frac{1}{3}$ contenue dans \$403.97 $\frac{1}{2}$ représente 1%.

$$\$403.97\frac{1}{2} \div \$53.86\frac{1}{3} = 7\frac{1}{2}\% . \text{ Rép.}$$

ALGÈBRE

71.—Trouvez la valeur de x dans l'équation suivante :

$$\frac{3x + 5}{4x - 1} = 2/3.$$

Solution : Chassant les dénominateurs en multipliant l'équation par $12x - 3$, le plus petit multiple commun des dénominateurs, on a :

$$9x + 15 = 8x - 2$$

Transposant et réduisant les termes semblables, on a :

$$9x - 8x = -2 - 15 \text{ ou } x = -17. \text{ Rép.}$$

Trouvez la valeur de x dans l'équation suivante :

$$\frac{1 - x}{1 + x} = \frac{1 + x}{1 - x}$$

Solution : Chassant les dénominateurs en multipliant l'équation par $1 - x^2$, le plus petit multiple commun des dénominateurs, on a :

$$(1 - x)^2 = (1 + x)^2.$$

Extrayant la racine carrée des deux membres, on a :

$$1 - x = 1 + x.$$

Retranchant 1 des deux membres, on a :

$$-x = x \text{ d'où } x = 0.$$

73. Diophante comptait que $1/6$ de sa vie appartenait à son enfance ; $1/12$ à son adolescence. Ensuite, après $1/7$ de sa vie et cinq ans de mariage, il avait eu un fils qui n'atteignit que la $1/2$ de l'âge de son père et celui-ci lui survécut de quatre ans. A quel âge Diophante est-il mort ?

Solution : Soit $84x$, l'âge de Diophante.

Alors $42x$, l'âge du fils.

La partie de la vie de Diophante pendant laquelle il n'avait pas de fils, c'est-à-dire la moitié de sa vie =

$$\frac{84x}{6} + \frac{84x}{12} + \frac{84x}{7} + 5 \text{ ans} + 4 \text{ ans} = 42x.$$

Changeant les fractions en nombres entiers, on a :

$$14x + 7x + 12x + 5 \text{ ans} + 4 \text{ ans} = 42x.$$

$$33x + 9 \text{ ans} = 42x, \text{ c'est-à-dire } 33x - 42x \text{ ou } -9x = -9 \text{ ans ;}$$

$$\text{d'où } x = 1 \text{ an ;}$$

$$\text{et } 84x = 84 \text{ ans.}$$

74. Deux associés ont fait un fonds de commerce de \$2000 ; le premier a laissé sa mise pendant 2 mois, le second a laissé la sienne pendant 8 mois. Le premier a reçu \$1800 tant pour le gain que pour la mise, tandis que le second n'a reçu que \$900 ; trouvez le gain et la mise de chacun.

Solution : Soient x la mise d'A et $2000 - x$ celle de B.

$$x \text{ pendant 2 mois} = 2x \text{ pendant 1 mois.}$$

$$2000 - x \text{ pendant 8 mois} = 16000 - 8x \text{ pendant 1 mois.}$$

$$\text{Le capital total pendant 1 mois} = 2x + 16000 - 8x = 16000 - 6x$$

$$\text{D'après les données le gain total} = (1800 + 900) - 2000 = 700.$$

$$\text{Le gain sur } \$1 = \frac{700}{16000 - 6x}.$$

$$\text{Le gain de A} = \frac{700 \times 2x}{16000 - 6x} = \frac{1400x}{16000 - 6x}$$

Donc A a reçu tant pour le gain que pour la mise.

$$x + \frac{1400x}{16000 - 6x} = 1800.$$

Multipliant l'équation par $16000 - 6x$, on a :

$$16000x - 6x^2 + 1400x = 28800000 - 10800x.$$

Transposant et réduisant, on a :

$$28200x - 6x^2 = 28800000.$$

Divisant l'équation par -6 , on a :

$$-4700x + x^2 = -4800000.$$

Changeant l'ordre, on a :

$$x^2 - 4700x = -4800000.$$

Complétant le carré, on a :

$$x^2 - 4700x + 2350^2 = -4800000 + 5522500 = 722500.$$

Extrayant la racine carrée, on a :

$$x - 2350 = +850 \text{ ou } -850.$$

$$x = 2350 - 850 = 1500, \text{ le capital d'A.}$$

$$2000 - 1500 = 500, \text{ le capital de B.}$$

$$1800 - 1500 = 300, \text{ le gain d'A.}$$

$$900 - 500 = 400, \text{ le gain de B.}$$

PREMIERS ÉLÉMENTS DE GÉOMÉTRIE PRATIQUE

NOTE.—En enseignant la géométrie ou le mesurage, faites, ou faites faire, la figure sur le tableau, c'est le plus sûr moyen de faire comprendre les élèves.

Solides semblables

Définitions.—On appelle *solides semblables*, des solides qui ont la même *forme*, quel que soit leur volume.

Deux pyramides ont la même *forme*, lorsque leurs faces sont semblables et semblablement placées.

Si l'on coupe une pyramide par une section parallèle à la base, on obtient une seconde pyramide semblable à la première.

Deux sphères sont toujours semblables.

Propriétés des solides semblables

1. Les lignes homologues des solides semblables sont toujours *proportionnelles*.
2. Les surfaces de deux faces homologues, de même que les surfaces de deux solides semblables, sont dans le même rapport que les *carrés des dimensions homologues*.
3. Les volumes de deux solides semblables sont dans le même rapport que le *cube de leurs dimensions homologues*.

Ainsi, les volumes de deux sphères sont dans le même rapport que le cube de leurs rayons ou de leurs diamètres. Ceux de deux cylindres semblables, de deux cônes semblables, etc., sont dans le même rapport que le cube des rayons ou des diamètres de leurs bases.

Ex. : Soient deux cônes semblables ayant pour rayons 3 verges et 5 verges.

Les surfaces de ces deux cônes sont entre elles comme 3^2 et 5^2 , c'est-à-dire comme 9 à 25. Si on a la surface du petit cône on n'a qu'à la multiplier par $25/9$, car la surface du grand cône = les $25/9$ de celle du petit cône ; si, on a, au contraire, la surface du grand cône, on n'a qu'à en prendre les $9/25$ pour avoir celle du petit cône.

Les volumes de ces deux cônes sont entre eux comme 3^3 à 5^3 , c'est-à-dire comme 27 à 125. C'est-à-dire que le volume du grand cône égale $125/27$ de celui du petit, et que le volume du petit cône égale $27/125$ de celui du grand.

LANGUE ANGLAISE

English Dictation and Composition

THE SHIP WITH THREE CAPTAINS.

PART I.—THE FOUR SEAMEN.

Four men came begging to the door of a shipowner called Mr Horsfall, who was staying at that time in Staffordshire. They said they were distressed seamen, and their vessel the *Elizabeth* had been wrecked off the coast of Yorkshire. Mr Horsfall saw that one of the men was a seaman, but thought that he had picked up the other three men as he came along the road, to help him to get money. He resolved to find out whether or not this was the case. He told the seaman to stand where he was; sent one of the other three ten yards to the right; another ten yards to the left; and the third man ten yards to the front. They were very much puzzled to make out what he was going to do. This, however, became plain very soon.

PART II.—MR HORSFALL'S PLAN

He went to the man on the right, and said, « I am very sorry to hear that the *Elizabeth* was wrecked. What was the captain's name ? » « Jones, » said the man. Then Mr Horsfall went to the man on the left. « It is a great pity, » said he, « that your ship has been wrecked. May I ask what was the name of your captain ? » « Brown, Sir, answered the fellow. » Last of all, Mr Horsfall went to the man in front. « You must be in great distress now that the *Elizabeth* is wrecked. By the way, what was the name of the captain of your vessel ? » « Captain Smith, » Sir. »

Then Mr Horsfall called all the men together and said : « I am sorry to find that the *Elizabeth* had three captains. Captain Jones, Captain Brown, and Captain Smith. Now, a vessel can never get on well with more than one captain. You knew this very well ; and yet you went to sea in a ship which had three. You have been wrecked, you say, and you richly deserve it. Good-morning ! »

PART I

- OUTLINE.—1. Four men come begging at Mr Horsfall's door.
 2. They pretend to be shipwrecked seamen.
 3. Mr Horsfall thinks that only one of them is a sailor.
 4. He resolves to find out.
 5. He makes the seaman remain where he is, and places the others at different distances.
 6. They are much puzzled by his doings.

PART II

- OUTLINE.—1. He asks the man on the right a question.
 2. His answer.
 3. He asks the man on the left the same question.
 4. His answer.
 5. He asks the man in front the same question.
 6. His answer.
 7. He calls the men together and says « — ».

(Taken from Meiklejohn's *Fables, Anecdotes and Stories for teaching composition.*)

RÉPARTITION DE BEURRERIE

Du 15 juin au 1 juillet, 1906.

Noms et Nos des Fournisseurs	Lbs de lait	Prix par 100 lbs	\$ cts	Beurre reçu	\$ cts	Balance due	Date du paiement
1 André	4,520	@ 81 92	37 03	120 lbs @ 22 1/8	26 55	10 48	Payé 2/7/02
2 Baptiste	3,860	"	31 63	40 lbs @ 22 1/8	8 85	22 78	" 3/7/02
3 Charles	4,856	"	39 79	72 lbs @ 22 1/8	15 93	23 86	"
4 Damase	10,724	"	87 86			87 86	" 1/7/02
5 Edouard	8,320	"	68 16	104 lbs @ 22 1/8	23 01	45 15	" 4/7/02
6 Francis	2,156	"	17 67	48 lbs @ 22 1/8	10 62	7 05	"
7 Gédéon	12,850	"	105 27	120 lbs @ 22 1/8	26 55	78 72	"
8 Hubert	9,705	"	79 51			79 51	" 3/7/02
9 Isaïe	7,842	"	64 25	20 lbs @ 22 1/8	4 42	59 83	" 3/7/02
10 Jacob	10,060	"	82 12			82 42	" 1/7/02
Lbs de lait	74,893	@ 81 92	\$ 613 59	524 lbs	\$ 115 93	\$ 497 66	

OPERATIONS :

<i>Dr</i>	<i>Cr</i>
Dépenses :	Beurre vendu :
Payé au fabricant :	\$ cts
3524 lbs de beurre @ 03 1/2 =	A. E. Ayer & Co, 3,000 lbs @
123 34	22 1/8 cts
Transport et commission	663 75
9 75	Aux fournisseurs, 524 lbs @
Correspondance, enveloppes, etc.	22 1/8 cts
56	115 93
Charroyage du lait, 74,893 lbs @	
05 cts par 100 lbs =	3 524 lbs \$ 779 68
37 44	
Payé à Mlle X, institutrice, pour	
faire la répartition	
5 00	
Total des dépenses \$ 166 09	Dépenses \$ 166 09
	A diviser entre les fournisseurs \$ 613 59

Pour payer 74,893 lbs de lait, ce qui leur donne \$0.81.92 par 100 lbs de lait.

$$\frac{\$613.59 \times 100}{74.893} = \$0.81.02 \text{ décimales.}$$

O.-E. DALAIRE.

P.-S.—Il a fallu 21.25 lbs de lait pur faire 1 lb de beurre.

ERRATUM

Bureau central des examinateurs catholiques.

Mlles Henriette Aumond (Homond), Maria Bélanger et Brigitte Morin ont obtenu, au mois de juin dernier, le *brevet d'école académique français, avec distinction*.

Ces noms ont été omis à la page 158 de la dernière livraison de " *L'Enseignement Primaire* ", à la suite du sous-titre JOLIETTE.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

L'histoire du Canada à l'école

Dans une circulaire adressée à MM. les inspecteurs d'écoles, en date du 14 novembre 1906, M. le surintendant de l'Instruction publique dit ce qui suit au sujet de l'histoire du Canada :

« A sa session du septembre dernier, le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique m'a recommandé de donner instruction aux inspecteurs d'écoles d'informer les membres du corps enseignant, que la note pour l'histoire du Canada aux examens du Bureau central des examinateurs catholiques a été élevée, et de leur recommander d'insister pour que cette branche importante des matières du programme d'études soit enseignée avec plus de soin.

Je vous prie de prendre note de cette recommandation et d'en donner avis à qui de droit. »

Le Fort de Chambly

L'histoire de ce fort remonte aux premiers temps de la colonie : au mois d'août 1665, Jacques de Chambly, capitaine au régiment de Carignan-Salière, érigea en cet endroit un fort de pieux, afin de protéger le cœur de la colonie contre les incursions des Iroquois.



Le Fort de Chambly

Bientôt on s'aperçut que Chambly était devenu le but marqué de la fureur de ces terribles ennemis. De 1708 à 1711 on construisit le fort actuel, en pierres, qui n'est plus qu'une ruine, mais une ruine très imposante.

En 1881, le marquis de Lorne étant le gouverneur du Canada, on parla de démolir le fort de Chambly ; mais un homme se présenta, qui offrit de faire de ce fort un musée, et de s'en constituer le gardien fidèle et patient. Et M. J.-O. Dion devint l'âme et le génie de ces vieux créneaux moussus. Epris d'idéal et de souvenir, M. Dion a depuis passé sa vie à entretenir le feu sacré autour de ces choses qui parlent de la gloire de la Nouvelle-France.

REVUE MENSUELLE

Le comité chargé d'organiser les fêtes commémoratives du trois centième anniversaire de la fondation de Québec a fixé aux 28 juin-5 juillet 1908 la principale semaine des fêtes, lesquelles comprendront le dévoilement du monument Laval, de grandes revues militaires, illuminations, concerts, une exposition historique et archéologique, etc. On se propose d'amener ici, à cette occasion, des représentants des diverses tribus sauvages du Canada.

Le crucifix solennellement rétabli dans les tribunaux brésiliens.—Après la proclamation de la République, le gouvernement provisoire brésilien s'empressa de décréter la Séparation de l'Église et de l'État. Et pour appliquer le nouvel état de choses, le gouvernement de la République avait jugé à propos de faire retirer les crucifix des prétoires.

Mais voilà que, sous la pression de l'opinion publique, les crucifix viennent d'être solennellement rétablis. Dans la capitale, un cortège de plus de dix mille personnes se forma. On prit à l'église le crucifix, on le porta sous le dais jusqu'au tribunal ; deux musiques militaires escortaient la procession ; officiers, magistrats, etc., la suivaient. Le clergé pénétra dans la salle du tribunal portant la divine image ; le président la reçut, il baisa dévotement le Christ et le déposa lui-même à la place préparée derrière son fauteuil.

La population de la ville et de la banlieue de Montréal a atteint le chiffre de 405,000 âmes.

Vacances de Noël et du jour de l'An

Le temps si désiré des vacances d'hiver approche. Déjà, professeurs et élèves songent au bonheur de consacrer quelques jours uniquement aux joies si pures de la famille.

Les professeurs, les instituteurs et les institutrices, ainsi que les élèves, peuvent obtenir une réduction notable sur le prix des billets de passage, en se procurant d'avance des *blancs de certificats* qui, en attestant leur qualité de professeur et d'élèves, leur vaudront une diminution de frais de voyage.

En ce qui concerne la compagnie du *Pacifique canadien*, on n'a qu'à s'adresser à ses bureaux, à Québec, pour obtenir immédiatement des renseignements précis.

Adresses : J. Hone, gérant, 30, rue Saint-Jean (coin St-Jean et du Palais) ; ou encore s'adresser au même : 46, rue Dalhousie (Basse-Ville).

ERRATUM

Présente livraison, page 231, au lieu de : *Quelle est admirable la puissance de Dieu*, lisez : *Qu'elle est admirable*, etc.

BIBLIOGRAPHIE

NOUVEAU COURS D'ARITHMÉTIQUE COMMERCIALE *des Frères des Ecoles chrétiennes.*

Nous accusons réception du beau traité d'Arithmétique (cours supérieur), par les Frères des Ecoles chrétiennes. C'est l'ancienne arithmétique commerciale que l'on a modifiée considérablement. Les auteurs ont inséré dans ce traité des notions d'Algèbre et de Mesurage dont l'utilité nous paraît d'une grande importance pour les élèves les plus avancés.

L'ouvrage se termine par les problèmes donnés à divers examens dans Québec et Ontario : examen du Bureau central, du service civil, etc.

Adresse : 44, rue Coté, Montréal.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE ZOOLOGIE ET D'HYGIÈNE, par l'abbé V.-A. Huard.—*Deuxième édition.*—Vol. in-12 de VIII-261 pages, illustré de 202 gravures dans le texte.—Prix, 60 cts l'exemplaire, chez l'auteur, à l'Archevêché de Québec ; et chez les libraires de Québec et de Montréal.

Nos remerciements à M. l'abbé Huard pour l'envoi d'un exemplaire de cet ouvrage, qui aura sans doute en sa deuxième édition le même succès qu'en sa première.

Le Manuel des sciences usuelles que préparent MM. les abbés Huard et Simard ne devant paraître que dans peut-être deux mois, les personnes qui se proposent de se présenter aux examens de l'été prochain, pour les diplômes d'enseignement, feraient bien, croyons-nous, de se procurer l'ouvrage dont nous venons de parler pour étudier dès maintenant les questions relatives à la zoologie, et prendre ainsi de l'avance.

 Histoire du Canada

 Principaux faits politiques et religieux

Deuxième époque (ière Partie)

1603 à 1648

DOMINATION FRANÇAISE

- 1603.—Champlain arrive à Québec : (Cie de M. de Monts.)
 1608.—Champlain jette les fondements de Québec : (3 juillet.)
 1609.—Découverte du lac Champlain par Champlain.
 1612.—De Soissons (Comte), Lt-Général de la Nouvelle-France.
 1612.—Condé (Prince de), succède à de Soissons.
 1615.—Arrivée des missionnaires Récollets.
 1617.—Arrivée de Louis Hébert à Québec : le premier cultivateur canadien.
 1620.—Montmorency (Duc de,) achète la vice-royauté 11,000 écus.
 1620.—Champlain nommé Lieutenant-Général.
 1625.—Ventadour (Duc de), achète la vice-royauté.
 1625.—Arrivée des missionnaires Jésuites.
 1628.—On laboure pour la première fois avec des bœufs en Canada.
 1629.—Champlain est forcé de remettre Québec à Louis et Thomas Kirth, huguenots français au service de l'Angleterre.
 1632.—Le Canada est rendu à la France. (Traité de Saint-Germain.)
 1634.—Fondation des Trois-Rivières par la Violette.
 1635.—Mort de Champlain, enterré aux Récollets à Québec.
 1635.—Fondation du collège des Jésuites.
 1636.—De Montmagny, Chevalier de Malte : Gouverneur.
 1636.—Fondation de Sillery, près Québec.
 1639.—Arrivée des Ursulines à Québec.
 1642.—Fondation de Montréal (Ville Marie) par de Maisonneuve.
 1642.—Construction du fort Richelieu.

1644.—On sème du blé pour la première fois en Canada.

1646.—Mort du Père Jogues.

1648.—D'ailleboust remplace M. de Montmagny.

CHRONIQUE SCOLAIRE

La Révérende Mère Martin de l'Ascension a été élue supérieure générale de la Communauté des Sœurs des Saints Noms de Jésus et Marie. La communauté compte aujourd'hui plus de soixante maisons.

A Ottawa, le 21 novembre dernier, une cérémonie religieuse rare a eu lieu dans la chapelle de la communauté des sœurs Grises, rue Water. Mgr Duhamel officiait à une grand'messe chantée à l'occasion du 50e anniversaire de vie religieuse des révérendes sœurs Martel, Raizenne et Lefebvre.

A Québec et à Montréal, on organise activement les fêtes du prochain cinquantenaire des écoles normales Laval et Jacques-Cartier.

Le nouveau ministère français, présidé par Clémenceau, donne sa mesure maçonnique avec rage. L'inventaire des églises est reprise avec ardeur, et l'un des membres du cabinet, M. Viviani, a déclaré catégoriquement la guerre à l'idée religieuse, en termes haineux. Son discours, digne de satan, a été affiché par toute la France. Joignant l'action à la parole, le gouvernement a ordonné de descendre les croix qui dominent encore les anciennes écoles congréganistes, aujourd'hui laïcisées.

Qu'il est beau le régime de la *liberté*, de l'*égalité* et de la *fraternité* !

XVe Congrès International des Américanistes

RESUMES DES TRAVAUX

LES LANGUES SAUVAGES DU CANADA ET L'ORAISON DOMINICALE

Par N.-E. Dionne, Docteur ès-Lettres, M. S. R. C.

La première prière enseignée aux sauvages du Canada par les missionnaires Jésuites, est le *Pater* ou Oraison Dominicale que le Christ, fils de Dieu, apprit à ses disciples. Ils leur expliquaient chaque verset en les traduisant mot à mot. Les missionnaires eurent beaucoup de difficultés à apprendre les langues sauvages. Le fait est qu'elles sont hérissées de difficultés. Quoique riches par elles-mêmes, elles ne connaissent pas toujours le mot propre, qui traduit parfaitement les divers sens d'un mot français. Il en va ainsi pour le *Pater* qui comporte plusieurs traductions avec des variantes assez marquées, suivant l'époque où ces traductions ont été faites. Plusieurs citations font mieux comprendre cette idée. Malgré tout, on s'aperçoit que l'Indien est attaché à sa langue, et qu'en dépit des années et des causes multiples qui auraient pu la déformer, celle-ci, en général, a conservé son caractère particulier qui la rend reconnaissable à toutes les époques de l'histoire du Canada.

AUX PRIÈRES

Nous recommandons aux instantes prières de nos lecteurs, l'âme de M. Jules Cloutier, frère du fondateur de notre revue, M. J.-B. Cloutier, décédé à Québec le 2 novembre dernier.

Librairie classique

La Cie J.-A. Langlais & Fils, 177, rue St-Joseph, Québec, a constamment en magasin tous les livres classiques en usage dans les écoles de la Province : catalogue adressé sur demande.

Classiques des Frères du Sacré-Cœur.—Cette librairie vient de conclure des arrangements avec la procure des Frères du Sacré-Cœur d'Arthabaska pour un dépôt de livres à Québec. Les membres du corps enseignant sont donc assurés de pouvoir se procurer ces livres quand ils le désireront.

Connaissances usuelles : par le professeur N. Tremblay. Ce livre ne paraîtra qu'en janvier prochain. Les commandes reçues depuis septembre, seront remplies aussitôt.

Méthode de comptabilité agricole : par le prof. O.-E. Dalairé. Ce livre a été approuvé à la dernière réunion du conseil de l'Instruction publique et est en vente chez tous les libraires. Les instituteurs et les institutrices sont priés de s'adresser aux libraires pour se le procurer ; cet ouvrage n'est pas donné par le Département d'Agriculture. Prix 25 cts ; par la poste 28 cts ; à la douzaine \$2.50.

L'Analyse grammaticale et l'Analyse logique aux Brevets de capacité, à l'École normale et aux écoles Intermédiaires et Supérieures, par le prof. C.-J. Magnan. *Conformément au Nouveau Programme d'Études*. Ce nouveau livre, édité par la Cie J.-A. Langlais & Fils, paraîtra en janvier 1907. Commandez d'avance.

Hygiène, par le Docteur Paradis.—L'éloge de ce livre n'est plus à faire. La balance de l'édition est la propriété de La Cie J.-A. Langlais & Fils : prix, 40 cts ; par la poste 45 cts.

Bancs d'écoles.—Les municipalités qui ont besoin de bancs et pupitres trouveront l'article qu'il leur faut, en s'adressant à notre librairie. Nous recommandons cependant de faire les commandes d'avance, car il faut au moins trois semaines pour en faire la livraison, vu la grande demande, actuellement.

Cartes géographiques et globes terrestres.—Nouvelle importation justement reçue. Grand choix et prix modérés.

Cahiers de calligraphie canadienne, écriture penchée.—Vu la grande demande, nous sommes à en faire une nouvelle édition, actuellement. Dans le cours de décembre, vous pourrez vous procurer les Nos 1, 2, 3 et 4 qui manquent depuis près de deux mois.

Almanachs.—Du peuple, Agricole, etc.

Cartes postales.—Une grande variété : Vues, souhaits de Noël et du jour de l'An.

Cartes du jour de l'An et de Noël dans tous les prix.

Cartes de visite.—Avec ou sans impression.

Cadeaux de toutes sortes, livres de prières, imagerie, articles en cuir.

**ORGANISATION ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE
DU CANADA**

Un supplément traitant de *l'Organisation Ecclésiastique du Canada* a été ajouté au manuel : **ORGANISATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE DU CANADA**. S'adresser à J.-A. Langlais & Fils, 177, rue St-Joseph, Québec. N. B.—Le supplément se vend avec le manuel sans frais additionnels.



LA RÉGION
 DU
LAC ST JEAN
CANADA
20,000,000
 acres d'excellentes terres à blé à 20^e L'ACRE
UN PAYS ABONDANT EN BON BOIS ET EN **EXCELLENTE EAU**
 A 190 MILLES
 Seulement d'un des plus beaux ports de mer de l'Amérique
UN PAYS POUR LES INDUSTRIES DE TOUTES SORTES
REPLI DE POUVOIRS D'EAU
BEAU CLIMAT ET COMMUNICATIONS FACILES
 POUR RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER
et le guide du colon du lac St-Jean
RENÉ DUPONT,
 AGENT DE COLONISATION
 CHEMIN DE FER DE QUEBEC ET DU LAC ST. JEAN.
 Rue St. André, QUEBEC, CANADA.